

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025

APARR

ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS  
DU CINEMA ET DE L'AUDIOVISUEL  
DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



## Sommaire :

VIE ASSOCIATIVE .....	<b>2</b>
COMMUNICATION GLOBALE DE L'ASSOCIATION .....	<b>10</b>
ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES .....	<b>17</b>
PROMOTION ET DIFFUSION DES ŒUVRES EN LIEN AVEC LA RÉGION.....	<b>24</b>
PARCOURS NOUVEAUX TALENTS.....	<b>32</b>
BILAN DE LA QUATRIEME ÉDITION : APARR'té .....	<b>41</b>

## VIE ASSOCIATIVE

*La vie associative de l'APARR prend de l'ampleur grâce à l'implication des bénévoles toujours plus nombreux : au sein du Conseil d'administration bien sûr, mais aussi, de plus en plus, dans la conception et l'organisation de certains évènements.*

### Des adhésions en hausse

2025 poursuit la hausse des adhésions amorcée en 2023, avec une augmentation de 24% par rapport à l'année passée. C'est un signe très encourageant, car même si le choix fait lors de l'AG d'avril 2024 de conditionner l'accès à la plupart de nos actions à l'adhésion joue certainement dans cette hausse, peu d'adhésions sont prises lors d'un évènement particulier. La communication accrue autour des actions de l'association, le bouche-à-oreille très important effectué par nos adhérent.e.s pour recommander l'APARR, voient sûrement là leur efficacité démontrée.

La « primo-adhésion » à 10€ au lieu de 20€ pour une personne physique, mise en place en 2023, a concerné 44 personnes, soient 31% des adhérent.e.s (et deux fois plus de personnes que l'année passée, où les primoadhérents représentaient 20% du total). La fidélisation des adhérent.e.s baisse cette année : 54% des adhérent.e.s 2025 l'étaient déjà en 2024 (contre 60% l'année passée), le taux de fidélisation revenant au niveau de 2023.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'adhérents	42	98	112	96	88	97	122	152
Pourcentage de primoadhérents	-	-	-	-	-	12%	20%	31%
Taux de fidélisation	-	-	-	-	-	52%	60%	54%

2025 est donc l'année où l'APARR a réussi à rassembler le plus grand nombre de professionnel.le.s. L'association peut de ce fait compter sur un réseau dynamique de bénévoles, qui n'hésite pas à donner régulièrement du temps à l'association.

Le CA s'est largement renouvelé ces dernières années, et certaines personnes-moteurs en sont parties, laissant la place à d'autres pour la gouvernance de l'association, ou choisissant de s'investir dans d'autres structures. Cette gouvernance tournante est à la fois très saine et évite une mainmise de quelques un.e.s sur l'association, et en même temps, elle demande à ce que la passation entre « anciens » et « nouveaux » se fasse de manière formelle, afin que les dossiers au long cours puissent être suivis. Grâce à la bonne volonté de chacun, ces passations sont tout à fait opérantes et l'association se voit toujours dirigée par des administrateur.rice.s pleinement investi.e.s, avec un CA composé à nouveau de 12 personnes (le maximum prévu par nos statuts) cette année.

## L'équipe salariée

L'équipe salariée a encore été remodelée cette année ; en effet, le départ de Pauline Husianycia cet été, nous a permis de recruter Leslie Weber-Robardet, qui hérite de ce poste à temps complet mais hybride, assumant la communication et l'administration de l'association.

Leslie Weber-Robardet a pu, très rapidement, bénéficier de formations lui permettant de consolider ses compétences en communication, et d'acquérir les bases de la comptabilité associative : « Les bases de la comptabilité » (Uniformation, 21h), et « La communication externe d'une association » (Uniformation, 7h).

L'Equivalent temps plein de 2025, à 3,04, est toutefois légèrement inférieur à une année « classique », car Aurélia Besnard, chargée de diffusion, a souhaité prendre un congé parental à 20% et travaille donc 28h/semaine. Ce congé parental a pris fin le 6 novembre 2025. Les tâches non couvertes du fait de cette légère diminution du temps de travail ont été absorbées par le reste de l'équipe.

Suite au renouvellement de notre agrément d'accueil, nous avons pu renforcer l'équipe par une volontaire en service civique, Juliette Meunier, pendant 6 mois, d'avril à début décembre. Son recrutement a été quelque peu précipité suite aux incertitudes pesant sur le Service civique en début d'année 2025. Juliette Meunier a épaulé Aurélia Besnard sur les missions de diffusion des films, et a assuré la coordination des bénévoles lors d'APARR'té. Elle a ainsi pu acquérir des compétences et une bonne connaissance de l'association et de ses actions, qui nous a amenés à lui proposer un CDD à temps partiel pendant le prochain congé maternité d'Aurélia Besnard, en 2026.

Enfin, l'équipe a pu cette année encore accueillir des stagiaires : 2 stagiaires de 3<sup>ème</sup> (une semaine chacun), 2 stagiaires de seconde (2 jours pour l'une, deux semaines pour l'autre).

## Les espaces de travail et la création de Galilée 33

Depuis son ouverture en 2019, l'APARR a installé ses bureaux au sein de la Coursive, espace de coworking implanté aux Grésilles (Dijon). Ces bureaux, partagés depuis le départ avec les CIBFC, la société Faites un vœu, et à présent la FEMA, permettent de travailler dans un cadre agréable et parfaitement équipé, d'organiser des réunions, formations et projections facilement et de mutualiser matériels, projets et compétences avec d'autres résidents du lieu.

Hélas, l'association gérant le lieu, la Coursive Boutaric, a été placée en liquidation judiciaire à la rentrée 2025. Face au risque de perdre nos bureaux, l'APARR et toutes les structures implantées se sont mobilisées dans l'urgence, début juillet, pour créer une nouvelle association, Galilée 33, qui puisse reprendre le bail du lieu et poursuivre l'activité de coworking.

La période de transition entre Coursive Boutaric et Galilée 33 a réservé son lot de rebondissements et d'imprévus, avec notamment une impossibilité à accéder à nos bureaux pendant 15 jours, mi-septembre. La nouvelle association a pu, grâce à une avance de trésorerie des CIBFC et de l'APARR, racheter le matériel de la Coursive Boutaric auprès du liquidateur judiciaire, et négocier le bail professionnel auprès de Grand Dijon Habitat, avec le soutien des élus de la Ville, Mme Martin et M. El Hassouni.

Parmi les dossiers encore en cours, le transfert du dossier ERP qui permettra d'accueillir à nouveau réunions et manifestations, et la future rédaction d'un projet associatif qui devra être ouvert sur le quartier et ses habitants.

Pour l'équipe salariée de l'APARR, cette nouvelle organisation, reposant uniquement sur du bénévolat, implique :

- une participation à l'entretien quotidien du lieu : ménage, gestion des déchets, du courrier...
- une participation à la gestion de certains aspects : communication, gestion des locations de salles, gestion de certains contrats auprès de prestataires (assurance, eau courante...)
- une présence aux réunions de régulation mensuelles (2h minimum par mois, sur l'heure du déjeuner)
- des responsabilités supplémentaires pour la coordinatrice, qui fait également partie des responsables légaux de Galilée 33, en son nom propre (procuration sur le compte bancaire, prise de décisions).

Il est encore difficile de déterminer la charge de travail supplémentaire que cette autogestion va impliquer pour l'équipe à terme, une fois toutes les tâches liées au démarrage d'activité achevées. Parmi les aspects positifs, cette nouvelle organisation a permis de tisser des liens accrus entre associations et coworkers, de découvrir les compétences des uns et des autres, de travailler ensemble sur certains projets. Gageons que cette association, créée dans l'urgence, nous permettra de pérenniser l'occupation des lieux et de nous assurer un cadre de travail serein, à long terme.

## Le rôle moteur du Conseil d'administration

La coprésidence, mise en place fin 2020 et à nouveau choisie par le CA pour 2025, a eu des effets très positifs, sur l'image extérieure de l'association (un "pouvoir" partagé paraît plus démocratique, moins opaque) et sur la dynamique globale (chaque coprésident.e, et chaque administrateur.rice, se mobilisant prioritairement sur certains sujets, et également en fonction des périodes de l'année où il/elle dispose de plus de temps libre). Ainsi, l'équipe salariée est en permanence encadrée, soutenue par ses administrateur.rice.s bénévoles, qui participent pleinement aux prises de décisions, tout en laissant aux salariées une grande autonomie de fonctionnement. Les réunions de CA, régulièrement organisées (environ tous les deux mois, 6 l'année passée), permettent des débats nourris sur les actions, les positionnements politiques, et les missions de l'association. C'est le CA qui est réellement l'organe de direction de l'association, le Bureau en étant l'outil de représentation extérieure.

Le CA joue également pleinement son rôle d'employeur, avec la tenue annuelle d'entretiens individuels avec chacun.e des salarié.e.s, permettant de faire le point sur les postes, les envies, difficultés et besoins de formation. Il remet à jour aussi régulièrement le DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels).

## L'implication des adhérents

L'année écoulée a vu la poursuite des échanges au sein des collèges auteurs-réalisateur.rice.s et producteur.rice.s ; le collège arttech (technicien.ne.s et artistes interprètes) a été peu actif, si ce n'est par son implication au sein du COREPS BFC. Le collège acteurs culturels, quant à lui, peine à se structurer en tant que tel ; cependant, il existe une vraie dynamique transversale entre les structures qui en font partie, et qui mènent souvent des actions conjointes. En outre, malgré la création d'un groupe de travail pour la structuration d'un réseau de festivals cinéma de BFC fin 2024, le manque de temps de tous les responsables de festivals impliqués et de l'équipe de l'APARR n'a pas permis de mener à des actions concrètes.

**Le collège producteurs** s'est réuni une seule fois, pendant les Rencontres APARR'té. Nous n'avons pas pu renouveler l'expérience d'un déplacement commun lors d'un festival, mais le collège a cependant été actif via sa participation au Groupe de Travail « Régions » du SPI (Syndicat des Producteurs Indépendants). En effet, depuis le début de l'année, le SPI a décidé d'intégrer pleinement les associations régionales de producteur.rice.s à son groupe de travail. Chaque association est ainsi conviée aux réunions du GT Régions, et peut y être représentée par un.e producteur.rice, même non adhérent.e au SPI. Ainsi, l'APARR a été représentée à chaque réunion du GT Régions depuis mai :

- une réunion en présentiel lors du Festival de Cannes,
- trois réunions en visioconférence,
- un rendez-vous en visioconférence avec Gaëtan Bruel, Président du CNC et la Direction des territoires, le 18 novembre.

C'est une opportunité importante de faire entendre les spécificités et difficultés des sociétés de production en région au niveau national.

Toujours dans cette optique, l'APARR a participé à plusieurs échanges en visioconférence avec d'autres associations régionales de producteur.rice.s (PEÑA – Nouvelle Aquitaine, APPA – Auvergne-Rhône-Alpes, LPA – Région Sud). De ces discussions, est née l'idée d'une grande enquête commune qui permettrait de dresser un portrait statistique de la production en régions. Cette enquête a été lancée en BFC et dans les autres régions en octobre ; l'ambition initiale était de pouvoir présenter de premiers résultats lors des rencontres Territoires d'images, organisées en décembre à Poitiers par la PEÑA. Cependant, au vu du faible nombre de réponses récupérées par nos différentes associations, il apparaît qu'il nous faudra plus de temps pour mener ce travail d'ampleur.

**Le collège auteur.rice.s-réalisateur.rice.s** s'est surtout investi au national dans **la Boucle documentaire**, avec une présence à chaque rencontre nationale (participation à deux réunions plénières à Nantes et Dijon, participation à l'AG en visio, au CA en visio), et des comptes-rendus réguliers à l'ensemble du collège. La Boucle documentaire permet des échanges précieux entre associations défendant le documentaire de création sur tous les territoires, et participe de la mise en réseau des auteur.rice.s, et de la défense de leurs droits. Des informations importantes sur les évolutions du secteur impactant les auteur.rice.s (négociations nationales sur le salaire minimum des auteurs-réalisateurs de documentaire, étude des conventions régionales et des COM, veille sur les cas d'ingérence politique...), sont ainsi diffusées au collège auteur.rice.s de l'APARR par le biais de la Boucle.

Cette année, l'APARR a accueilli une plénière de la Boucle, du 2 au 4 avril. Pour cette occasion, la Ville de Dijon nous a prêté à titre gracieux l'une des salles du Cellier de Clairvaux pendant 2 jours. L'organisation globale a été gérée par

la coordinatrice de la Boucle documentaire ; côté APARR, nous avons géré la réservation de salle, ainsi que la recherche d'hébergements chez l'habitant. Le mercredi 2 avril au soir, les participant-es, hébergeur-euses et adhérent-es de l'APARR se sont réuni-es autour d'un buffet d'accueil, suivi d'une projection du film *Covas do Barroso, chronique d'une lutte collective* de Paulo Carneiro, à l'Eldorado. Les jeudi 3 et vendredi 4 avril, une trentaine d'auteur.rice.s se sont réuni-es pour aborder les sujets phares de la fédération : les actualités des associations et des régions, les travaux des groupes de travail (notamment sur les concertations en audiovisuel et sur les enjeux liés à l'IA), l'étude en cours sur les conventions CNC - État - Régions, ainsi que l'engagement politique de La Boucle à travers ses différents moyens d'action. La tenue de cette plénière de la Boucle a été une réussite, et les retours des auteur.rice.s des différentes régions qui y ont assisté ont été très positifs.

**Le collège auteur.rice.s-réalisateur.rice.s** était également représenté au sein de la FAMS (Fédération des associations des métiers du scénario), dont l'APARR est adhérente depuis plusieurs années. Malheureusement, la FAMS, dont les animateurs bénévoles manquaient cruellement de temps, va être dissoute en fin d'année 2025.

Le collège s'est aussi réuni physiquement deux fois lors des rencontres APARR'té : une première fois pour un petit déjeuner entre auteurs de documentaires, pour donner des nouvelles, notamment, des travaux entamés par la Boucle documentaire ; une seconde fois lors d'une rencontre formelle avec Nicolas Ricoud, Délégué aux antennes et contenus à France 3 BFC.

Certains membres du collège auteur.rice.s ont lancé en 2025 des ateliers d'écriture : ces petits groupes se retrouvent tous les deux mois environ, pour partager leurs projets en cours d'écriture et prolonger, en présentiel, le travail mené en ligne lors des Jeudis de l'écriture. Deux groupes sont actifs, l'un à Dijon (abrité à la Coursive, 6 sessions sur l'année 2025), l'autre à Besançon (accueilli au 52 Battant ou bien à Hôp hop hop, 3 sessions entre mai et décembre). Ils sont totalement autonomes dans leur organisation, sauf pour la réservation de salles de réunion, gérée par l'équipe salariée. Un troisième groupe est en projet à Chalon sur Saône. Le groupe de Dijon a poussé encore plus loin la collaboration, en mutualisant leurs moyens financiers pour travailler toute une journée en compagnie de Martin Sauvageot, consultant en scénario.

De son côté, **le collège artech – technicien.ne.s et artistes interprètes** a continué à se mobiliser autour des questions d'emploi local, notamment grâce à l'implication de certain.e.s de ses membres au niveau du COREPS, dans les groupes de travail « Conditions de travail » et « Production-Diffusion ». Enfin, les membres de ce collège, le plus important en nombre, ont pu se croiser et se rencontrer à l'occasion des speed-meetings organisé lors de Chefs Op' en lumière (janvier 2025) et d'APARR'té (septembre 2025). Ce collège a aussi été à l'initiative des deux journées d'ateliers collaboratifs autour de la direction d'acteurs (été 2025, voir la partie « ateliers »).

Le but des collèges est de **créer un espace d'échanges, de rencontres régulières** pour apprendre à se connaître et envisager les chemins communs possibles. C'est aussi un moyen de recueillir les doléances des professionnel.le.s, et d'y répondre de manière didactique. Leur vitalité reste cependant très fluctuante, dépendant du temps disponible des adhérent.e.s chargé.e.s de les animer, mais aussi de l'actualité politique et sociale qui est le facteur majeur de mobilisation.

## Les actions vers le politique

Nous avons comme toujours eu cette année des échanges fréquents et nourris avec l'équipe de la Direction de la culture, et avons pu rencontrer une première fois notre nouvel élu de référence, M. Bertrand Veau, Vice Président de la Région, en janvier 2025. Une seconde rencontre, en visio conférence, est prévue pour décembre. Ces rencontres se font en « filière », de manière conjointe avec les autres associations « tête de réseau » : CIBFC et Centre image.

Parallèlement, nous avons pu croiser nos référentes au CNC, Fanny Buisson, Cheffe du service de la coopération territoriale, et Emma Gondran, Chargée de mission territoriale, lors d'une réunion Talents en court au CNC fin août, ainsi que lors des rencontres APARR'té, où Emma Gondran et Pauline Devaux qui deviendra notre nouvelle référente en 2026, étaient présentes. Un rendez-vous formel, en visioconférence, a également été organisé en avril avec Laurence Deloivre, Conseillère pour le cinéma, l'audiovisuel et le numérique à la DRAC BFC et Emma Gondran. L'écoute de l'équipe du CNC face aux difficultés rencontrées par notre filière et nos associations territoriales en BFC a amené à de fortes revalorisations du soutien du CNC à celles-ci, dont l'APARR, pour 2024, revalorisations renouvelées pour 2025. C'est pour nous, une vraie reconnaissance du travail au long cours effectué par l'association pour la structuration de la filière.

2025 a vu aussi la création d'un nouveau groupe de travail au sein du COREPS BFC, spécialement dédié aux problématiques de la filière cinéma et audiovisuel. Ce groupe de travail s'est réuni deux fois, en avril puis en septembre, pour d'abord faire un point sur les problématiques générales de la filière puis pour travailler de manière collective les questions de diffusion et de soutien à la filière avec France 3 BFC. De cette initiative, est déjà née une nouvelle action : le projet de 3 créneaux dans l'année dédiés au court métrage régional, sur le linéaire de France 3 BFC (voir bilan Diffusion). Ces réunions sont aussi l'occasion de poursuivre de façon formelle le dialogue autour des problématiques rencontrées par la filière avec nos tutelles, la Région et la DRAC BFC.

## La représentation auprès du réseau régional

L'association a été présente autant que possible auprès des acteurs régionaux. Ainsi, l'équipe a participé à **certaines évènements cinéma régionaux : festivals** (*Effervescence* à Mâcon, *Fenêtres sur courts* à Dijon, *Diversité*, *Entrevues* à Belfort, *Chefs Op' en lumière* à Chalon-sur-Saône, *Tremplin* à Besançon, *Docs en Goguette* à St Gengoux-le-National, *Cinéclate* à Gray, *Festival de la Trousse* au Mont Beuvray, *Festival des cinémas engagés* à Clamecy...), **8 projections-rencontres autour de films réalisés par les membres du réseau ou des associations régionales** (à Dijon, Besançon, Beaune, Autun, Tournus, Auxonne, ...).

L'équipe salariée a fait partie de deux jurys :

- le comité *Ecris ta série*, coordonné par Centre Image,
- le jury professionnel des *RDV de l'aventure*, à Lons-le-Saunier.

L'APARR a également **renforcé ses liens avec les acteurs de l'éducation à l'image, de la diffusion et de la conservation** :

- organisation, avec le Pôle régional d'éducation aux images et Culture Action, d'une rencontre en ligne autour de la rémunération des intervenants (cf. partie "Ateliers et rencontres professionnelles") ;
- présence lors de la journée « A nous les médias » organisée par la FRMJC ;
- visite des locaux des Archives Départementales de Côte d'Or et rencontre avec Lucille Dumont, archiviste audiovisuelle ;
- présence à trois prévisionnements organisés par les CIBFC ;
- présence à l'AG de structures têtes-de-réseau : CIBFC, Coursive Boutaric.

Ainsi **qu'avec certaines filières de l'enseignement supérieur** :

- présence à la soirée de projection des documentaires du master Journalisme de l'Université de Bourgogne à Dijon,
- présentation de l'APARR auprès des étudiants de l'Ecole Emile Cohl de Lyon, à l'occasion d'une journée de travail au cinéma La Palette de Tournus.

Nous avons également rencontré **deux délégués régionaux de structures nationales** :

- Amandine Collinet, Déléguée régionale AURA et BFC à l'INA,
- Olivier Alno, Délégué régional pour la BFC à la SACEM.

Enfin, nous avons fait partie des structures consultées par la SCAM pour la rédaction de l'article d'Emmanuelle Miquet sur la filière documentaire de notre région, dans sa série « Territoires et Création ».

Enfin, nous avons poursuivi notre mission d'accueil et de conseil auprès des membres du réseau, adhérents ou non à l'APARR. **Vingt quatre « rendez-vous conseil »** (soit une augmentation de près de 26% par rapport à 2024, année où l'augmentation était déjà très conséquente) ont été honorés tout au long de l'année, dans nos locaux à La Coursive, mais aussi à Besançon, ou encore en visio ou par téléphone. Ces entretiens, d'une durée moyenne d'une heure, sont l'occasion de faire le point sur l'activité des personnes rencontrées, et de leur donner des conseils et contacts répondant à leurs besoins (reconversion, recherche de financements, contacts avec des producteurs, contacts pour la diffusion d'un film...). Ils concernent majoritairement des auteur.rice.s, mais aussi parfois des technicien.ne.s ou comédien.ne.s, que nous mettons systématiquement en rapport avec le Bureau d'accueil des tournages. Nous sommes également ponctuellement sollicités pour des conseils et recommandations de technicien.ne.s de la région, en complément des services du BAT, et également pour des intervenants d'éducation aux images, en relation avec le Pôle régional d'éducation aux images.

Dans le prolongement de ce travail de conseil, nous étions partenaires de la Coursive Boutaric pour **l'accompagnement** par leurs soins **de Thibault Cohade**, adhérent à l'APARR et compositeur de musique à l'image. Thibault est porteur d'un projet de ciné-docu-concert autour de Barbara, et, en tant que lauréat d'un appel à projets de la SACEM, bénéficiait d'un accompagnement de plusieurs mois pour le montage de son projet. Suite au

licenciement de l'équipe salariée de la Coursive Boutaric, l'APARR a repris cet accompagnement, avec l'accord de la SACEM. Ce sont ainsi 38h d'accompagnement qui ont été effectuées par l'équipe salariée de l'APARR.

## Rayonnement hors région

Malgré un ralentissement des déplacements extérieurs de l'association depuis 2023, l'association accentue ses liens avec les réseaux et dynamiques nationales :

- à travers son adhésion à la FACC (Fédération nationale des acteurs de l'action culturelle cinéma) ; nous étions présents à l'AG de celle-ci, en visioconférence,
- à travers la participation active à la Boucle documentaire (voir plus haut)
- à travers ses liens avec les réseaux nationaux de producteur.rice.s : participation au Groupe de travail « Régions » au sein du SPI, échanges et travail commun avec d'autres associations de producteur.rice.s en région (PEÑA, LPA..).

Nous avons également, comme tous les ans, fait un déplacement au festival du court métrage de Clermont-Ferrand.

**La vie associative de l'APARR s'enrichit ainsi chaque année de nouvelles idées, propositions, de nouvelles énergies, de nouveaux liens avec les acteurs territoriaux, les partenaires en et hors région. La coprésidence et la dynamique participative impulsée ces dernières années permettent de mieux partager notre action, de fédérer les volontés, de mieux faire réseau. La structure associative évolue sans cesse tout en consolidant ses bases, notamment autour de l'envie de partage, d'entraide, de mise en commun des réflexions et des compétences – valeurs désignées comme centrales lors du séminaire adhérent.e.s de 2024. L'APARR a ainsi une connaissance fine et toujours actualisée de la réalité des professionnel.le.s et de leurs besoins, ce qui lui permet d'être force de proposition et d'œuvrer auprès de la filière à l'amélioration de leurs conditions de travail et des politiques de soutien au secteur audiovisuel et cinéma de la région.**

# COMMUNICATION GLOBALE DE L'ASSOCIATION

## Communication de l'APARR

### Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel - [www.aparr.org](http://www.aparr.org)

Le Portail du cinéma et de l'audiovisuel en Bourgogne Franche-Comté est un site internet alimenté par l'équipe de l'APARR, il regroupe une **grande diversité de personnes et de structures** : comédien.ne.s, technicien.ne.s, auteurs et réalisateur.rice.s, sociétés de production, de prestation, diffuseurs, etc.

Ce site a pour vocation de :

- **développer la connaissance mutuelle** des différents acteurs et les occasions de travailler ensemble
- **renforcer la visibilité** des personnes, des œuvres et des manifestations organisées en région
- **donner des clés** pour aider chacun à mener au mieux son projet en région

Avant tout, le Portail du cinéma et de l'audiovisuel est un **outil d'information et de communication qui se veut collaboratif**. Nous invitons les membres inscrits à s'en emparer. Ils peuvent **s'informer sur les actualités** de la filière, **partager leurs ressources**, leurs actualités avec les autres, etc.

Dans le cadre du portail, l'APARR a pour mission...

- **d'alimenter le site au quotidien**, pour une information la plus complète possible
- **d'être à l'écoute des membres inscrits** ou de toute personne souhaitant plus d'informations
- **de veiller toute l'année** à l'efficacité du site et d'envisager si nécessaire des modifications

### Fréquentation du site

	2022	2024	2025
<b>Nombre d'utilisateurs</b>	7 750	7 900	<b>6000</b>
<b>Nombre de pages vues</b>	20 255	44 500	<b>27500</b>
<b>Durée moyenne de la visite</b>	1,32 min	2,02 min	<b>1.14 min</b>

*Nous ne sommes pas en capacité de fournir de données chiffrées pour illustrer la fréquentation du site APARR sur l'année 2023.*

Pages les plus consultées :

- **La page d'accueil** : 2 300 vues
- **L'annuaire des pros** : 1 200 vues
- **Agenda** : 524 vues
- **Qui sommes-nous ?** : 494 vues
- **Aparr'té édition 2025** : 489 vues

Origine du trafic :

- 1- Paris
- 2- Dijon
- 3- Besançon

En 2025 les moyennes de fréquentations de notre site internet sont en baisse. La durée moyenne des visites diminue mais reste cependant convenable. Il est devenu nécessaire de faire évoluer le contenu de nos pages et d'actualiser nos informations pour redonner plus d'attractivité à notre site. Un premier « nettoyage » a eu lieu début novembre 2025 et continuera courant 2026 afin d'améliorer l'engagement des visiteurs.

En 2024, il avait été jugé nécessaire d'apporter certaines modifications, esthétiques et structurelles au site internet, pour continuer de le rendre attractif aux visiteurs tout en leur offrant les meilleures conditions de navigation possibles.

Les changements qui devaient apparaître en 2025 apparaîtront courant 2026, suite à un important travail effectué avec notre webmaster. Ces changements apparaîtront notamment sur la page d'accueil, permettant :

- d'alléger visuellement le header avec des logos et un menu plus sobre ;
- de valoriser nos événements en les différenciant de l'actualité globale du réseau ;
- de mettre davantage en avant nos deux annuaires, particulièrement celui des films qui est à ce jour trop peu consulté.

A cela s'ajoute des actualisations et changements au niveau des pages « annuaire des pro », « annuaire des films ».

Il est rassurant de constater que le nombre de vues de « l'annuaire des pros » est en constante évolution, ce qui conforte notre objectif de rassembler les professionnels de la filière. En 2025, une page concernant l'édition 2025 de nos rencontres Aparr'té à Gray a été créée, on observe une haute fréquentation de cette dernière, témoin d'une belle visibilité digitale pour cet événement.

### **Les inscrits à l'annuaire**

En 2023, un questionnaire a été diffusé afin de mieux connaître les pratiques des professionnels.le.s, leur avis sur l'annuaire, et préfigurer plusieurs solutions pour le rendre plus pertinent car de nombreuses fiches étaient obsolètes ou non mises à jour. Les réponses collectées ont souligné l'attachement que les personnes avaient pour cet outil, et l'utilisation régulière qu'ils en avaient. Il a donc été décidé, par décision du CA, de le conserver à condition de réaliser une importante mise à jour.

Plusieurs vagues d'actualisation des fiches ont été lancées : : demande de mise à jour auprès des inscrits et suppression des fiches obsolètes.

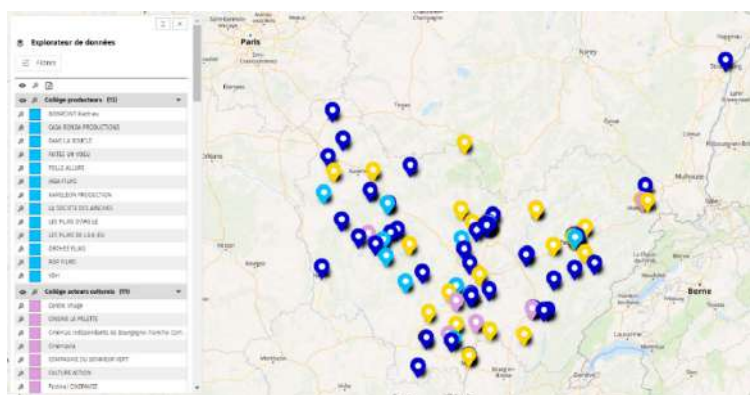
Grâce à ce travail, l'annuaire est à ce jour un outil fiable, recensant **396 professionnels** (357 professionnel.le.s en 2024).

Nous nous réjouissons que cette mise à jour ait pu se faire rapidement et que les personnes se soient tant mobilisées pour conserver et améliorer cet outil qui se veut avant tout collaboratif.

## Une carte interactive

Afin de valoriser nos adhérents.e.s, nous avons décidé de créer [une carte interactive](#), en ligne, référençant géographiquement chaque personne à jour de sa cotisation. Chaque adhérent.e présent.e sur cette carte a été répertorié.e en fonction du collège de métier auquel il appartient (producteurs ; diffuseurs / acteurs culturels ; auteurs / réalisateurs ; techniciens et artistes interprètes). Comme le principe d'un calque, il est donc possible de consulter cette carte en choisissant de ne voir qu'un de ces quatre collèges.

Ainsi, il est possible de naviguer dans la région Bourgogne-Franche-Comté en ayant une vue panoramique sur ces personnes et structures adhérent.e.s à l'APARR. Chaque pastille présente correspond à un.e adhérent.e, et si cette personne s'est préalablement créé une fiche dans l'annuaire des pros de notre site, un lien sera présent depuis sa pastille vers sa fiche de l'annuaire, permettant ainsi aux internautes d'avoir de plus amples informations sur les professionnel.le.s et d'entrer en contact librement avec eux/elles, s'ils le souhaitent.



L'année 2025 est marquée par une hausse des adhésions, ce qui nous laisse penser que le référencement sur cette carte peut être un des biais incitant les membres de notre réseau à prendre leur cotisation. Nous continuerons de développer cet outil l'année prochaine, en envisageant des améliorations, dans la mesure du possible.

## L'annuaire des films

Notre travail de veille quant aux films tournés ou produits en région s'est poursuivi en 2025. Se pose évidemment aujourd'hui la question de l'exhaustivité de cet outil, qui demanderait un travail de mise à jour constant. Et également de son utilisation par les visiteurs du site : c'est un travail d'archivage et de conservation de la mémoire filmique de la région considérable, mais peut-être sous-utilisé, une réflexion sur sa mise en valeur sera menée en 2026.

## Les newsletters

Les newsletters sont toujours envoyées mensuellement et en début de mois. Elles reprennent les actualités en cours, à venir ou passées. La partie « Edito » est consacrée aux événements organisés par l'APARR mais également aux

temps forts du réseau (actualités d'un réalisateur.rice, producteur.ice, partenaire, avant-première, formations, etc). La seconde partie "Actualités du réseau" met en avant les événements à venir présents sur l'agenda (formations, offres d'emploi, appel à films, etc.). Enfin, une dernière partie est consacrée à la mise en avant des professionnel.le.s nouvellement inscrits à l'annuaire avec un renvoi vers leur fiche. A partir de fin 2025, il a été décidé d'alléger la partie « Edito » qui était très détaillée, afin que les lecteurs puissent accéder plus rapidement aux informations qui les intéressent grâce à la redirection vers les pages de notre site internet (augmentant ainsi nos visites sur le site internet).

D'autres envois ciblés sont également réalisés grâce à l'outil newsletter du site nous permettant de créer différentes listes d'envoi. Nous l'utilisons notamment pour diffuser des informations spécifiques à des corps de métiers ou à nos adhérent.e.s, pour varier les informations et créer du contenu inédit en évitant la surcharge d'informations. Nous utilisons également l'envoi de « Newsflash » qui permettent de communiquer à nos adhérent.e.s et abonné.e.s du portail des informations urgentes ou rappeler la tenue de certains événements.

Cet outil de communication est le plus stratégique et efficace pour nous et nous permet de transmettre de manière privilégiée les informations à notre réseau. L'efficacité de ce médium de communication se traduit par un **taux d'ouverture moyen de 41.7% sur l'année 2025 contre 36% sur l'année 2024**. Un bon score lorsqu'on sait que le taux d'ouverture moyen des newsletters B2B est en moyenne de 23% ; ce qui peut s'expliquer par une meilleure régularité des envois, qui conduit donc à la fidélisation des lecteurs. Le nombre d'abonnés à la lettre d'information a augmenté grâce à **57 nouvelles inscriptions** durant l'année 2025.

## Les réseaux sociaux

### FACEBOOK

La page Facebook de l'APARR est un outil qui participe au bon déroulement de nos actions de communication, et un relais d'informations interactif. Elle permet, en outre, d'identifier des **personnes clés**, devenues des ressources pour la bonne diffusion de nos informations, et d'assurer un **lien direct** avec les personnes intéressées par nos activités. Elle permet également de s'inscrire dans un réseau de structures semblables à la nôtre, et d'aller directement à la rencontre des utilisateur.rice.s de ce réseau social.

### Statistiques de la Page

Le nombre de personnes s'abonnant à la page augmente chaque année, ainsi nous comptons **75 nouveaux abonnés** sur la période du 1er janvier au 15 novembre 2025, ce qui représente au total **1 764 abonnés sur la page**.

La portée de la page, autrement dit le nombre de personnes pour lesquelles du contenu de notre page s'est affiché, est en hausse. Avec un creux de fréquentation remarqué habituellement durant l'été, et le pic de novembre avec le Parcours Nouveaux Talents au festival Entrevues. Durant cette année la page a eu une **couverture de 12 800 comptes** (nombre de personnes ayant eu connaissance de nos publications) ; un chiffre en baisse, qui peut s'expliquer par le fait que Meta utilise des algorithmes de plus en plus complexes, rendant la visibilité des contenus difficile.

Notre audience sur ce réseau social est majoritairement âgée de **35 à 44 ans**, avec **52.3 % de femmes** et **47.7% d'hommes**. Les villes principales de consultation de notre page sont par ordre décroissant : **Dijon, Paris, Besançon** puis Marseille et Lyon. On, regrette la faible représentation d'autres villes de la région comme Chalon sur Saône,

Belfort, Auxerre. Un axe sur lequel il pourrait être intéressant de travailler en 2026 afin de renforcer la diffusion de nos actualités dans toute la région.

Un grand nombre de posts facebook ont été réalisés durant l'année 2025, ainsi qu'un grand nombre de partages sur notre page de posts d'autres structures :

Les publications avec la plus grande couverture au cours de cette année sont :

- la diffusion de notre offre d'emploi pour le poste de chargé.e de communication et d'administration (2 407 vues / 10 J'aime et réactions)
- l'appel à films pour APARR'té (2 171 vues / 8 J'aime et réactions)
- la diffusion d'une offre d'emploi pour Le centre Image (1 770 vues / 8 J'aime et réactions)
- la diffusion de l'affiche d'APARR'té 2025 (955 vues / 53 J'aime et réactions)
- la préprogrammation d'APARR'té 2025 (945 vues / 58 J'aime et réactions)

## GROUPE FACEBOOK

Nous avons également un groupe de discussion sur Facebook, différent de la Page puisqu'il faut obligatoirement être un.e professionnel.le de la filière en région pour le rejoindre.

Ce groupe sert à **renforcer les liens** entre l'APARR et les professionnel.le.s et/ou adhérent.e.s, et constitue un espace de **discussion privilégié** pour que chacun puisse échanger conseils, idées, actualités etc.

Nous dénombrons ainsi **523 membres** dans ce groupe, chiffre qui ne cesse d'augmenter comme le montrent les statistiques fournies par Facebook (473 au 1er janvier 2024). Nous veillons, bien entendu, à ce que tous les membres soient des professionnels.le.s de la filière, et vérifions systématiquement les profils avant de valider - ou non - leurs demandes d'adhésion au groupe. Un court questionnaire est à remplir pour toute demande d'adhésion au groupe. Nous nous efforçons de publier de façon assez épisodique sur le groupe, afin de laisser les membres s'en emparer et l'animer par leurs propres publications et partages.

Les membres du groupe ont publié **121 fois** entre le 1er janvier et le 15 novembre 2025. Un chiffre qui devient un peu plus timide et semble démontrer un possible désintérêt progressif de ces outils proposés par Facebook. La visée informative de cet outil est cependant non négligeable : demande de conseils, de matériel, relais d'infos, informations pertinentes pour la filière, petites annonces, etc.

## LE COMPTE INSTAGRAM

L'APARR (@aparr.bfc) comptabilise aujourd'hui **947 abonné.e.s** (825 abonné.e.s en 2024, 546 en 2023). Une augmentation qui s'explique par une alimentation régulière du compte, des nouvelles fonctionnalités développées par ce média social qui permet la création de contenus plus attractifs mais aussi par le fait qu'Instagram a su s'imposer face aux autres réseaux sociaux. Cette année, nous avons communiqué via **45 publications**, et **128 stories** (moins que l'année 2024) qui ont permis de toucher **5 600 comptes** au total. Nous communiquons d'ailleurs de manière plus régulière via les stories qui permettent de mettre l'accent sur le côté événementiel de notre activité, la spontanéité et l'ajout de mentions de nos partenaires, de lieux, de personnes, etc. Afin de garder une trace des stories nous paraissant importantes et représentatives de nos principales actions, nous avons créé des « stories à la une », notamment pour notre dernier important événement : APARR'té.

Au niveau de notre audience : nos followers ont majoritairement entre **25 et 34 ans**, il s'agit à **52.2% de femmes** et à **47.5% d'hommes**. **Dijon** est la ville la plus représentée, suivie de **Paris**, puis de **Besançon**, Lyon et enfin Chalon sur Saône.

La publication qui remporte la couverture la plus haute en 2025 est un **post en collaboration** avec @films\_en\_bretagne et @produire.en.nouvelle.aquitaine au sujet du « Soutien à la création dans les territoires » avec **1815 vues** et **21 J'aime et réactions**. Avec **1311 vues**, le post qui arrive en seconde position est la mise en avant de la rencontre avec Apolline Andreys dans le cadre du festival Fenêtre sur Courts, puis le post de recrutement pour le poste de chargée de communication et d'administration avec **1291 vues**. En conclusion, les posts collaboratifs, ou mêlant plusieurs entités sont généralement les plus vues.

Les posts les plus aimés sont :

- le post de remerciement à la suite des rencontres APARR'té (37 j'aime)
- retour sur le speed meeting dans le cadre du festival Chefs Op' en Lumière (36 j'aime)
- la bande annonce d'APARR'té (33 j'aime)

Plus que le nombre de « j'aime », il est primordial de toucher un maximum de profils non-followers afin de faire connaître nos actions le plus largement possible et espérer gagner des abonnés et de la fidélisation grâce à la pertinence de nos propos. Notre post le plus répandu hors followers est celui de la rencontre avec Apolline Andreys (70% de non-followers).

Le compte Instagram de l'APARR n'utilise pas ou très peu le format réel (seulement 4 en 2025), c'est un élément à développer en 2026.

## LE COMPTE LINKEDIN

Ce média social, en pleine expansion a la particularité d'être dédié aux professionnel.le.s afin qu'ils puissent construire leurs propres réseaux, sphères de confiance au sein desquelles il est possible de partager des actualités sous diverses formes (texte, image, vidéo, graphiques...). L'APARR étant une association qui met, elle aussi, en réseau les professionnel.le.s du cinéma et de l'audiovisuel, il nous a donc paru très cohérent et intéressant de nous développer sur ce médium qui nous permet d'être visible auprès de personnes (réalisateur.rice.s, comédien.ne.s, exploitant.e.s de salle de cinéma, etc.) ou de structures (sociétés de production, collectifs, festivals, etc.).

A ce jour, le compte est **suivi par 252 personnes contre 158 personnes en 2024**, soit **94 nouveaux abonnés** cette année. Développer une communauté sur ce réseau demande du temps - plus que pour une page Facebook - puisque LinkedIn tient à garantir la confiance et le respect entre ses utilisateur.rice.s : à la différence de Facebook ou Instagram, nous ne pouvons pas inviter quelqu'un à rejoindre notre réseau sans le connaître. Le fait que le nombre d'abonnés ait presque doublé en un an est très satisfaisant !

De plus, nous apparaissions régulièrement dans les statistiques de recherches, ce qui nous semble très encourageant. Reste encore à définir si les professionnels du cinéma et de l'audiovisuels fréquentent suffisamment régulièrement ce réseau social

En 2025 plusieurs dossiers de presse ont été réalisés afin de souligner des événements marquants de l'association comme les Rencontres APARR'té et les 10 ans du Parcours Nouveaux Talents à Entrevues. Vous trouverez des informations complémentaires dans les bilans respectifs de cet événement et de ce dispositif.

Maintenir un lien avec la presse est un travail de mise en relation que nous jugeons très important. Au-delà de faire connaître l'association c'est l'occasion de **faire connaître nos actions au grand public** et de mettre en avant le rayonnement de ces dernières. Pour ce faire, nous avons besoin d'un relais que seule la presse peut nous offrir.

En interne nous actualisons régulièrement un *listing* presse régional et national, qui référence plus de 200 journalistes. Vous trouverez en annexe notre **dossier de presse 2025** qui référence chaque article paru et qui promeut l'APARR et/ou ses actions.

### Charte graphique :

Depuis 2024 une nouvelle couleur, le parme, a été largement utilisé dans nos communications. Un point sera fait en 2026 concernant la charte graphique de l'APARR afin d'acter cette nouvelle couleur ou bien de travailler sur des variations de façon officielle. L'idée est de rendre plus actuelle, identifiable et visible notre charte graphique et de faire évoluer graphiquement l'APARR avec son temps.

### En conclusion

La communication de l'APARR constitue un dispositif riche et multicanal, couvrant à la fois la communication institutionnelle de l'association (valorisation des activités, diffusion d'actualités régionales) et celle de ses différents programmes : Parcours Nouveaux Talents, Doc ici, courts là, ainsi qu'en 2025 : les Rencontres Aparr'té. L'ensemble implique un travail continu de veille, d'actualisation et d'ajustement des contenus.

Le bilan global est positif : le nombre d'adhérents et de followers poursuit sa progression. Même si les outils et méthodes de communication demeurent globalement les mêmes, ils demandent néanmoins un effort constant de mise à jour, d'amélioration et d'optimisation.

# ATELIERS ET RENCONTRES PROFESSIONNELLES

## Objectifs

Depuis 2014, l'APARR met en place des **ateliers pour les professionnel.le.s de Bourgogne-Franche-Comté**, avec l'intervention d'un expert sur chacune des thématiques abordées.

Leurs objectifs sont les suivants :

- Renforcer les compétences et capacités d'innovation des professionnel.le.s ;
- Développer les liens, la circulation d'informations, les opportunités d'entraide, d'échanges, de prêt de matériel et de collaborations entre les professionnel.le.s ;
- Stimuler le partage d'expériences et profiter des bonnes pratiques de ses pairs et des moyens de surmonter leurs difficultés ;
- Répondre de manière collective aux problématiques liées aux mutations du secteur ;
- Dynamiser l'emploi de la filière.

Les thématiques abordées lors des ateliers ont concerné tour à tour **plusieurs maillons de la chaîne** : auteur.rice.s, réalisateur.rice.s, producteur.rice.s, comédien.ne.s, prestataires.

Les ateliers sont le moyen de faire naître une **dynamique collective** d'entraide et d'échanges. En effet, si l'apport de l'animateur de l'atelier est évident, les conseils que se prodiguent les professionnels entre eux sont aussi précieux.

Les ateliers ont aussi pour but de permettre à l'APARR de connaître davantage le réseau des professionnel.le.s, leurs projets en cours et les difficultés auxquelles ils font face ; être au plus près du terrain pour répondre au mieux à leurs besoins et mener notre mission de renforcement de la filière.

Depuis 2018, **les ateliers sont complétés par l'organisation de rencontres professionnelles**, sur un modèle plus souple que les ateliers, et qui permettent d'apporter aux membres du réseau des informations précises sur certains aspects du financement, de la diffusion, de l'organisation de la filière, etc. en les mettant au contact d'institutions et de professionnel.le.s issu.e.s d'autres régions.

Ces actions ont des jauges souvent réduites, mais les opportunités de partenariat qui y naissent et la concrétisation du « faire réseau » autour d'une thématique commune nous encourage à poursuivre la conduite d'ateliers pour 2026, mais sans doute sous une forme parfois plus collaborative.

Les ateliers, comme les rencontres professionnelles, sont aussi un moyen pour l'APARR de **renforcer son réseau national, de nouer des contacts privilégiés avec des professionnel.le.s d'autres régions**, et de pouvoir ainsi à terme faire profiter les professionnel.le.s régionaux de ces liens tissés au fil du temps. Ces partages d'expériences de professionnel.le.s reconnu.e.s au niveau national sont enrichissants et stimulants pour nos acteurs régionaux, d'autant que les intervenant.e.s qui acceptent de livrer leurs parcours et leurs expériences plus ou moins heureuses le font toujours avec générosité, encourageant les hésitants à se lancer, à avoir de l'ambition.

## Thématiques abordées lors des ateliers

Thème	Intervenant	Public visé
La fabrication de DCP	Arsim Imeri	Réalisateurs, techniciens et exploitants
Le pitch	Martin Sauvageot	Auteurs-réalisateurs

## Participants aux ateliers

Thématique	Lieu de l'atelier	Date	Participants
Le pitch	En visio et Belfort (90)	Novembre 2025	8
La fabrication de DCP	Les 2 Scènes à Besançon (25)	11 juin 2025	8

### → Nombre des participants

Pour l'atelier pitch, seuls les candidats retenus pour la session de Pitch devant des producteurs ont pu participer à l'atelier, ont été conviés aux autres ateliers les membres inscrits à la newsletter de l'APARR et d'autres professionnel.le.s repérés ailleurs, qu'ils soient adhérents ou non à l'association.

**Les jauges des ateliers sont variables et adaptées à la fois à la thématique** proposée et au lieu d'accueil. Elles sont restreintes **pour assurer le confort des interventions et laisser place à la discussion** de l'ensemble des participant.e.s.

Le nombre total de participant.e.s est de 16, il est stable par rapport à 2024.

## Intervenants

Les intervenants choisis sont souvent identifiés grâce à des recommandations, ce sont des professionnels reconnus qui ont de l'expérience dans des interventions de formation et qui font preuve de pédagogie. Le caractère pratique des ateliers avec études de cas concrets est très apprécié par les participants.

## Le pitch

Cet atelier d'accompagnement personnalisé est né du constat que les participant.e.s au Parcours Nouveaux Talents, qui avaient eu l'occasion de travailler leur pitch en résidence, avaient des facilités par rapport aux autres pitch.euse.s. C'est donc la 3<sup>e</sup> année que nous proposons aux 8 candidats retenus à l'issue de notre appel à projets, deux sessions de travail de préparation à distance (en visio) afin de leur dispenser méthode et conseils pour réussir au mieux l'exercice. Après un premier passage, les participant.e.s ont eu un retour détaillé. La deuxième session a permis de corriger certains défauts et de travailler la fluidité du pitch, l'objectif étant également d'entrer en conversation avec la personne qui écoute le pitch, d'autant que le jour de la session, les auteurs enchaînent plusieurs pitches d'affilées, il est donc essentiel de savoir rebondir pour ne pas répéter cinq fois strictement la même chose tout en restant fidèle à son projet de film et en le présentant sous son meilleur jour. Enfin, les candidat.e.s se sont retrouvés en présentiel dans la matinée avant la session de pitch de l'après-midi pour une dernière session de briefing et de préparation.

A l'issue de la session de pitch, plusieurs producteur.ice.s ont souligné la qualité des projets sélectionnés et la pertinence des pitches.

## Martin Sauvageot

Après un diplôme de psychomotricité, puis dix ans dans une galerie de Saint Germain des Prés et pas mal de nuits derrière les platines, c'est au passage de l'an 2000 qu'il découvre un tout nouveau territoire de création, le scénario. Une révélation.

Il visite d'abord les terres industrielles de la TV, en binôme ou en atelier pour des séries (*Vénus & Apollon*, *Cœur Océan*, *Fortunes*, *Talon Aiguille* et *Bottes de paille...*), ou des unitaires. C'est aussi en binôme qu'il prend la fonction de directeur littéraire chez Seconde Chance (avec Marco Rivard) ou La Vie Devant Soi (avec Sophie Pincemaille).

Il ne se prive pas d'incursions de plus en plus longues dans les espaces cinématographiques. En fiction aux côtés de Galaad Hemsli, Martin Geisler, Charlotte Junière, ou en documentaire avec Tony Quéméré. Parler du réel et le rendre narratif est une question qui l'a toujours passionné. S'adapter à l'univers du réalisateur est sa fierté.

Depuis 2013, il anime "l'atelier long d'écriture de court métrage" pour Séquence 7, et ponctuellement des ateliers auprès de scolaires et étudiants, du lycée au CEEA. Il accompagne aussi beaucoup d'écritures individuelles de courts, longs, ou d'autres...

Le pays des histoires est son territoire préféré.

## La fabrication de DCP

Le cinéma et la vidéo sont devenus numériques en quelques années. Les logiciels sont accessibles, les technologies se sont démocratisées, mais il est nécessaire d'en maîtriser les bases pour parer à tout problème technique à chaque étape : la fabrication, l'envoi, la réception...

Il est essentiel de comprendre les implications des choix de réglages techniques au moment de la création d'un DCP. La théorie a donc été abordée dans un premier temps : format, ratio, vitesse de défilement, cadence, gain,... Comprendre quels sont les paramètres à régler avant de se lancer. Dans un deuxième temps, l'analyse des contraintes du lieu de diffusion afin de choisir la bonne méthode d'envoi (la structure possède-t-elle une connexion suffisamment bonne pour pouvoir envisager un envoi dématérialisé ? Si oui, quel outil correspond le plus à ce transfert (serveur FTP, système d'envoi de fichiers lourds gratuit/payant, limite de taille de fichiers etc.) ? Ou alors y'a-t-il suffisamment de temps pour envisager un envoi postal d'un support physique ? Et dans ce cas, quel support choisir et comment le formater ? L'après-midi a été consacré à la pratique : chaque participant a créé son DCP qui a pu directement être testé en salle de projection.

## Arsim Imeri

Arsim est chargé de l'Éducation à l'image et Régisseur cinéma pour Les 2 Scènes, scène nationale de Besançon. D'abord responsable des actions culturelles pour l'Ambassade de France au Kosovo, il s'installe à Besançon en 2007 pour intégrer un master en Arts du spectacle. Au cours de ses études il rejoint l'équipe des relations avec les publics de la Scène nationale de Besançon. Depuis 2007, il accompagne les films jeunes publics proposés aux 2 Scènes. En tant que régisseur de cinéma, il s'occupe de la maintenance des équipements ainsi que de la bonne réception des films programmés. Avec sa casquette de chargé de l'Éducation à l'image, Arsim propose également des ateliers ludiques et pédagogiques d'initiation au cinéma d'animation pour le jeune public via sa structure « Léz'arts en mouvement ».

## Les rencontres professionnelles

Organisées en complément des ateliers, sous une forme moins « pratique » mais visant également à augmenter les connaissances et compétences des participant.e.s, plusieurs rencontres professionnelles ont été mises en place en 2025. Elles sont souvent adossées à des événements cinéma régionaux ou nationaux, afin de profiter de la présence de professionnel.le.s lors de ces temps forts, et organisées en partenariat avec d'autres structures de la région.

**Speed meeting techniciens – 28 janvier, en partenariat avec le festival Chef Op' en lumière et le BAT BFC :** demi-journée de « speed-meeting » entre réalisateur.rice.s, producteur.rice.s et technicien.ne.s de la région. Ces rendez-vous ont permis aux techniciens régionaux de rencontrer des réalisateurs ou des producteurs et de leur présenter leur parcours, leurs projets. L'idée étant de favoriser la rencontre et éventuellement de suivre l'évolution des carrières des uns et des autres pour les participants les plus fidèles ! On note que chaque année de nouveaux participants s'inscrivent, et comme nous avons rendu l'adhésion à l'association obligatoire pour participer, on remarque que l'intérêt vis à vis des autres actions de l'association est plus marqué, les nouveaux adhérents se sentant de fait intégrés dans le réseau, ils sont curieux de comment ils pourront tirer partie des différentes propositions tout au long de l'année. La session a réuni 8 producteurs/réalisateurs qui ont rencontré 20 techniciens régionaux.

L'après-midi, les participant.e.s étaient invité.e.s à se joindre à la programmation du festival.

**Les Jeudis de l'écriture - 9 janvier, 20 février, 28 février, 10 avril, 22 mai, 12 juin, 26 juin, 7 août, 11 septembre, 16 octobre et 27 novembre, en visioconférence :** des rendez-vous mis en place lors des confinements de l'année 2020, et poursuivis en 2025. Ouverts aux auteur.rice.s-réalisateur.rice.s adhérent.e.s, les Jeudis de l'écriture sont un moyen de partager ses projets de films avec d'autres professionnel.le.s, afin de recueillir des regards extérieurs et néanmoins bienveillants et de pouvoir bénéficier des conseils de ses pairs. Ces rendez-vous rassemblent entre 3 et 6 personnes, portant chacune un projet ou venant en simple participant. Tous les types de projets sont acceptés : fiction, documentaire, court, long, série, magazine, podcast, etc. à tous les stades d'écriture. Ces réunions sont animées par une salariée de l'association, afin de faire simplement circuler la parole. Elles permettent en outre aux auteur.rice.s de la région, même très distants géographiquement, de se connaître, de s'entraider, et de faire réseau. Certain.e.s auteur.rice.s viennent de façon récurrente et des boucles de mails sont souvent créées pour donner suite aux échanges et suivre les projets. Nombre de participations sur l'année : 32 (pour 21 auteur.ice.s, certain.e.s ayant participé à plusieurs sessions).

**La Fabrique d'un film #6, la production de films associatifs - 25 mars, Habitat Jeunes Les Oiseaux à Besançon (25), en partenariat avec Les Petites Caméras, journée imaginée en ouverture de la première résidence documentaire 2025.**

La production de films associatifs s'est développée ces dernières années dans notre région, notamment grâce à la création d'une aide régionale dédiée aux structures associatives porteuses de projets de films. L'inscription dans un cadre associatif, collectif, permet à des projets incompatibles avec un parcours de production classique de voir le jour, favorisant la diversité des oeuvres, des formats, ainsi qu'une souplesse et une liberté accrues. Focus sur deux études de cas pour découvrir les coulisses de la production de ces films, du développement jusqu'à la distribution.

« **Le p'tit bus dans la campagne** » - de Jean-Christophe BOUCHER Fiction -30 ' - 2025 - France. Produit par l'association Stormbox Records

Avec l'intervention de Jean Christophe Boucher (réalisateur) et Sylvie Bailly(scénariste), tous deux membres de l'association Stormbox records, discussion modérée par Delphine Ziegler, autrice et réalisatrice.

« **La chanson de Jérôme** » - de Olivier Bosson - 1h53' - 2024 - France. Produit par la société des Apaches en coproduction avec l'association Ciné Pause

En présence d'Olivier Bosson (réalisateur) et Geneviève Conté de l'association Ciné Pause, discussion modérée par Benoît Keller, auteur et réalisateur.

Cette journée a rassemblé 18 participants. Un temps informel de discussion a permis aux participants d'échanger autour de leurs problématiques et de faire le constat de leur « isolement » relatif, ils trouvent difficile de trouver des associations rencontrant les mêmes problématiques, et pourtant un tour de table a permis d'identifier des problématiques communes : difficulté à élaborer un budget, difficultés à faire face à l'administratif, méconnaissance de la distribution, manque d'outils de post production etc. L'APARR a donc confirmé qu'un temps serait dédié à la production de films associatifs pendant APARR'té afin de faire un état des lieux des forces vives et des besoins.

**Journées participatives sur la direction d'acteurs - 22 juillet chez Mathieu Mullier Griffiths à Puits (21) et 30 août à HopHopHop à Besançon (25) :** l'envie de travailler sur la direction d'acteurs a vite été confirmée par le comité de programmation d'APARR'té. Toutefois, on se doutait qu'il ne serait pas possible d'organiser des ateliers de « pratique » au moment du festival, le programme étant déjà dense, l'idée est donc née d'organiser ces journées de travail en amont, et de les filmer afin de lancer la discussion de la masterclass de Sébastien Betbéder. Deux journées ont donc rassemblé auteur/réalisatrice et comédien.ne.s afin de travailler sur des scènes choisies. Les deux journées se sont déroulées sur le même modèle :

La matinée a été consacrée à la rencontre entre les participants, à décortiquer les textes et en saisir les enjeux avec une lecture des scènes. Et l'après-midi a été dédiée au tournage des 3 scènes choisies avec des variantes de jeu afin d'affiner la direction d'acteurs, de saisir les nuances et de chercher le ton juste. Ces journées ont été très collaboratives et on notera l'émulation de travail et de créativité, alors même qu'il n'y avait pas d'autre enjeu que celui de travailler les scènes. Ces deux journées ont rassemblé 19 personnes.

**Rencontre avec Apolline Andreys lors de Fenêtres sur Courts - jeudi 13 novembre au bar du festival, Cinéma Pathé :** l'APARR propose traditionnellement un temps professionnel durant le festival Fenêtres sur Courts, souvent sous forme de table ronde en partenariat avec la SRF, l'an dernier nous avons proposé une session de pitch à l'occasion du festival, mais peu de producteurs étant présents sur le festival, nous avons cette année testé la même

formule au festival Entrevues qui accueille plus systématiquement des producteurs. La sélection du film *Lady Attila* d'Apolline Andreys, entièrement tourné en BFC, nous a semblé idéal pour proposer un rendez-vous mêlant les professionnels et le public du festival. La discussion avec la réalisatrice a été passionnante mais le public n'était hélas pas au rendez-vous avec moins d'une dizaine de participants, malgré une communication poussée tant par l'APARR que par le festival. Le créneau de 16h n'est sans doute pas idéal, mais nous ne voulions pas empiéter sur les séances de projections de 18h et 20h.

**Session de pitch lors du Festival Entrevues - jeudi 20 novembre, Belfort, en partenariat avec l'Ecole d'art de Belfort** : nous avons réitéré l'organisation de cette session de pitch, qui jusqu'en 2023 avait lieu lors du festival Partie(s) de campagne et en 2024, donc, à Fenêtres sur Courts. Un appel à projets a été lancé, concernant uniquement les auteur.rice.s-réalisateur.rice.s de la région ou bien ayant un lien fort avec la Bourgogne-Franche-Comté.

Nous avons reçu 14 projets (le même chiffre que l'an passé), dont 6 ont été sélectionnés par un mini jury composé de Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Martin Sauvageot, scénariste consultant et Lauriane Jussiau, chargée de mission à l'APARR : il s'agit des projets portés par Mariam Sanon, Christophe Gand, Adrien Houillère, Laura Blazquez Pachon, Jérémie Basset et Zoé Authier.

A noter, pour ces pitch, étaient sélectionnés "d'office" les 2 projets des participants du Parcours Nouveaux Talents 2025 : Bruno Coulon et Irina Bert (cf bilan Talents en court).

Pour les producteur.rice.s, étaient présent.e.s Lucie Fichot de Folle Allure, Clément Schneider des Films d'Argile, Duane Grange et Milan Bicanin de La Quatrième Ligne, Omar Zeballos de Casa Ronda et Lisa Morleau d'Ecarlate Films (productrice présente au festival avec un court métrage en compétition).

## Les rencontres organisées par nos partenaires

Outre ces temps organisés par nos soins, nous nous joignons volontiers aux événements organisés par d'autres structures, afin de mutualiser et croiser nos publics, et de proposer des rencontres plus régulières, et dans des territoires variés.

Ainsi, nous avons pu être partenaires des événements suivants :

### **Formation - rémunération intervenants éducation aux images - mercredi 12 février**

En association avec Culture Action / Le 52 et le Pôle régional d'éducation aux images (Centre Image), un temps de formation sur la question de la rémunération des intervenant.es d'éducation aux images, a été organisé. Il a été animé par Florian Dantan et avait pour objectifs de faire un point sur les différents statuts existants pour les intervenants en éducation à l'image et de maîtriser les statuts adaptés aux différentes formes d'intervention possibles pour mener à bien son projet professionnel. Cette formation a bénéficié à inscrits.

**Festival Tremplin - vendredi 13 juin, L'Espace, Besançon** : nous étions déjà partenaires des éditions précédentes de ce festival dédié à la jeune création cinéma. L'APARR a été sollicitée afin d'organiser et animer une masterclass avec Cloé Benet autour de son film et de son parcours, avec notamment des extraits du film *Dans la gueule de l'Ours* commentés par la réalisatrice.

Par ailleurs, nous sommes régulièrement sollicités pour conseiller des intervenants ou apporter nos avis sur des temps d'action ou de formation de nos partenaires comme l'Artdam ou Culture Action qui peuvent concerner notre filière et nos adhérents.

**Ainsi, les ateliers et rencontres professionnelles apparaissent comme autant d'occasions de mieux connaître les professionnel.le.s de notre réseau, de favoriser l'interconnaissance, de se nourrir des expériences des uns et des autres, et, parfois, d'initier de futures collaborations.**

# PROMOTION ET DIFFUSION DES ŒUVRES EN LIEN AVEC LA RÉGION

Dans le but de promouvoir la filière auprès du grand public, l'APARR mène depuis 2013 l'opération *Docs ici, Courts là* : catalogue de courts métrages et documentaires en lien avec la Région BFC, accessible pour des structures implantées en Région. L'association encourage les rencontres entre le public et les membres des équipes des films en organisant leur venue et en prenant en charge une partie des coûts liés à leur déplacement, ainsi que leur rémunération pour les réalisateurs.rice.s. Ce bilan fait état des projections organisées dans le cadre de l'opération *Docs ici, Courts là*, du 1<sup>er</sup> janvier au 24 novembre 2025.

Depuis quelques années, cette action centrale de l'APARR en termes de diffusion est aussi ponctuellement complétée par des actions à plus petite échelle avec des projections de films en lien avec la Région, qui ne sont pas inscrits au catalogue de *Docs ici, Courts là*. Ces actions permettent d'enrichir des partenariats existants et d'en créer de nouveau. Ainsi, ce bilan inclut ces différentes activités de promotion et de diffusion sur le territoire.

## *Docs ici, courts là* : en quelques chiffres

### Les structures programmatrices

Au 31 décembre 2024, on compte 455 structures inscrites au dispositif.

Du 1<sup>er</sup> janvier au 24 novembre 2025, 29 structures se sont inscrites à *Docs ici, Courts là*, soit un taux d'inscription stable par rapport à l'année dernière.

24 structures ont adhéré à l'APARR, en tant que « membre utilisateur de *Docs ici, Courts là* » un nombre d'adhésions qui reste donc stable par rapport à l'année précédente.

#### Parmi les nouvelles structures inscrites :

- **7 structures à vocation sanitaire et sociale**
- **11 structures scolaires / éducatives,**
- **10 associations / établissements culturels**
- **2 mairies et un Centre Régional d'Infos Jeunesse**

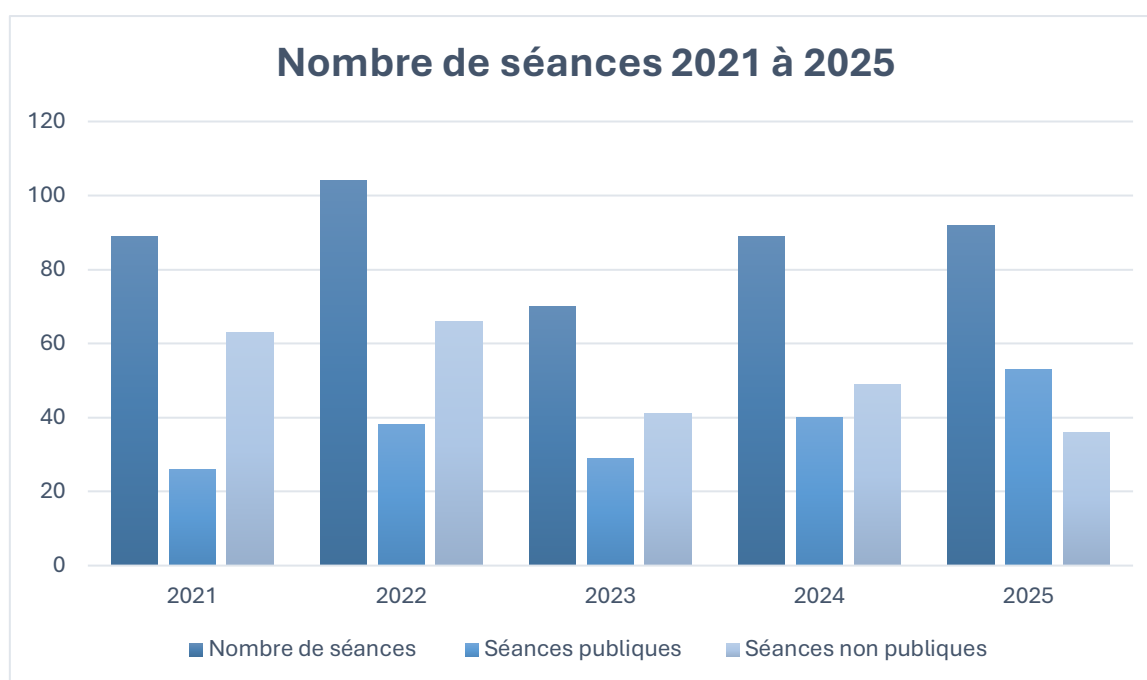
Au 24 novembre 2025, 86 séances ont été organisées à travers le territoire dont 33 séances non publiques et 53 séances publiques. 36 séances ont été accompagnées par les membres des équipes des films (20 artistes accueillis). Notons que deux séances supplémentaires devaient être aussi accompagnées mais ne l'ont finalement pas été en raison de grève SNCF et d'organisation. Comme les années précédentes, le nombre de séances accompagnées est plus important dans le cadre de séances publiques : 28 séances publiques avec invités et donc 8 séances non publiques.

Pour la première fois depuis la création du dispositif, la part de séances publiques est plus importante que celle des séances non publiques avec également une augmentation du nombre de séances accompagnées (29 en 2024).

38 structures programmatrices ont programmé au moins une séance en 2025, le nombre de programmeurs reste donc stable par rapport à l'année dernière (37 en 2024). Bien sûr, une structure peut être amenée à programmer dans divers lieux du territoire, c'est le cas de certaines associations, notamment pour le Mois du doc ou de certains réseaux de médiathèques qui programment dans diverses bibliothèques de leur réseau. Ainsi, 30 communes à travers la Région ont accueilli au moins une projection avec *Docs ici, Courts là* en 2025.

#### Entre le 1er janvier et le 24 novembre 2025 :

- **92 séances** ont été organisées : **39 séances non publiques (8 accompagnées par un membre de l'équipe du film)** et **53 séances publiques (28 accompagnées)**
- pour un total de **115 projections<sup>1</sup>**
- **62 films** projetés dont 29 documentaires et 33 courts métrages de fiction
- **2171 spectateur.rice.s** (à ce jour, il manque encore des données)
- dont **1128 spectateur.rice.s** aux séances accompagnées



L'année 2025 poursuit la dynamique positive de 2024 avec un nombre de séances stable (équivalent à ce jour à celui de 2024) mais une augmentation des séances publiques, ainsi qu'une demande de rencontres avec les membres des équipes toujours en hausse. Ces derniers chiffres témoignent donc de l'intérêt croissant des programmeurs à créer

<sup>1</sup> Nous différencions ainsi le nombre de séances du nombre de projection car une séance peut proposer plusieurs films correspondant ainsi au nombre de projections.

des moments de rencontre autour des films et l'augmentation du nombre de séances publiques nous permet de continuer d'œuvrer pour le rayonnement des œuvres et des professionnels à travers la Région auprès d'un large public.

## ***Docs ici, Courts là et au-delà***

### **Les outils autour de *Docs ici, Courts là***

Comme indiqué dans le projet 2025, le groupe de travail dédié à *Docs ici, Courts là* a choisi d'adopter un principe d'actualisation du catalogue en retirant les films non programmés depuis cinq ans. Ce processus a débuté en janvier 2025 avec l'élimination de 25 films. Cette mise à jour permet d'affiner la valorisation des films et permet d'éviter l'effet « annuaire » exhaustif.

Comme pour les éditions précédentes, des fiches de lecture clés ont été rédigées pour chaque film de la sélection 2025. Cette année, deux intervenantes externes ont été sollicitées pour leur rédaction : Absinte Abramovici pour les documentaires, et Fanny Corcelle pour les courts métrages de fiction. Deux autres fiches ont été réalisées en interne par l'équipe, en raison de contraintes budgétaires. La mise en page des fiches a également été assurée en interne, par la chargée de communication et la personne accueillie en service civique.

Ces fiches clés de lecture sont pensées comme des outils pédagogiques, elles sont mises à disposition des programmeurs et de leurs publics, depuis leur espace personnel. Ces fiches permettent de donner des pistes de réflexion afin d'enrichir la découverte du film et préparer la discussion à l'issue de la projection. Elles se composent d'un décryptage, puis d'un focus autour d'une notion cinématographique ou d'une thématique particulière abordée dans le film. Souvent, les fiches proposent un entretien avec le/la réalisateur.rice ou producteur.rice afin d'aborder les questions de fabrication de l'œuvre.

La bande-annonce, composée d'extraits de films du catalogue, a été réalisée en 2025 par Sophie Réthoré, et transmise aux structures programmatrices afin qu'elles la diffusent en ouverture des séances. Cette nouvelle bande-annonce a donc fait l'objet d'une actualisation (films ajoutés au catalogue entre 2020 et 2025, éléments graphiques du visuel nouvellement créé par notre graphiste). La dernière bande annonce avait été réalisé en 2019 et il nous semblait important de mettre en lumière les « nouveaux films » tout en permettant aux structures programmatrices de conserver un attrait avec cet outil. Elle est ainsi disponible sous l'onglet « mes téléchargements » lorsqu'un programmeur est connecté à son espace, disponible en ligne sur la chaîne Vimeo de l'APARR, et envoyée en DCP aux salles de cinéma.

### **Les projections avec *Docs ici, Courts là***

A l'instar des années précédentes, les programmeurs avec *Docs ici, Courts là* sollicitent régulièrement des rencontres avec les membres des équipes de films et nous sentons que ces possibilités d'échange constituent la force et l'identité du catalogue sur la région. Les structures programmatrices qui sollicitent ces temps d'échanges sont de natures variées : salle de cinéma, festival, médiathèque, CCAS, établissement scolaire... Ces rencontres permettent ainsi de prolonger la découverte d'une œuvre et participent à la valorisation des professionnel.le.s qui vivent et travaillent sur le territoire. C'est aussi un moment privilégié pour le public qui, a ainsi la possibilité d'échanger avec un artiste autour de son travail et de son parcours.

L'APARR continue d'encourager les structures programmatrices à prendre en charge (dans la mesure de leurs possibilités et selon la nature de la structure) les frais de transport et d'hébergement de l'invité.e (même si pour simplifier au maximum les démarches administratives des programmeurs et n'avoir qu'un interlocuteur pour le/la membre de l'équipe, l'équipe de l'APARR s'occupe d'organiser sa venue puis refacture une partie de la prestation à la structure programmatrice en tant que participation aux frais). Bien sûr, l'association continue à prendre en charge les rémunérations pour les réalisateurs-rices, le plus souvent par note de droits d'auteur (à hauteur de cent euros nets) et s'acquitte également des cotisations diffuseurs.

Les retours sur ces rencontres sont toujours très positifs, malgré un nombre de spectateurs parfois réduit, les échanges sont toujours riches. La possibilité également pour les scolaires de rencontrer des professionnels reste une opportunité intéressante afin de faire découvrir les métiers du cinéma, leur permettant parfois de se projeter plus concrètement dans leur désir de cinéma.

La répartition entre documentaire et fiction est équilibrée cette année, malgré un temps fort en novembre avec le Mois du doc. Notons aussi un partenariat régulier avec le Point d'Accès aux Droits Grésilles-Toison d'Or à Dijon, depuis le mois de juillet 2024 avec la projection mensuelle (initialement documentaire) à destination d'un groupe de femmes du quartier qui se retrouvent tous les mercredis pour échanger autour d'un café et participer à des activités culturelles (théâtre, opéra, etc.) et donc cinéma depuis l'été 2024.

Les rencontres « cinéma » attirent de plus en plus de participantes avec une moyenne de 15 à 20 spectatrices par projection et leurs retours sont très positifs. En tant que découverte cinématographique, nous observons une ouverture croissante de la part des participantes, notamment dans le choix des films. Depuis le début du projet, la programmation est co-construite avec elles avec des présentations des films du catalogue qui sont ensuite choisies par leurs soins. Si au départ, elles souhaitaient exclusivement explorer le documentaire, nous avons pu leur proposer, en 2025, trois séances de courts métrages de fiction, ce qui, selon nous, témoigne d'une véritable confiance.

Les rencontres avec les réalisateur.rice.s apparaissent aussi pour elles comme une vraie opportunité d'échange et sont vécues comme une marque importante de considération (savoir que ces auteur.rice.s se déplacent « juste » pour les rencontrer et échanger avec elles). En 2025, 4 rencontres ont été organisées : Laure Saint-Hillier est venue échanger autour de son documentaire *Essaimons-nous* ; Marianne Geslin pour son documentaire *Fanny Viollet, le temps fil* ; Simon Panay autour de *Tontines, une affaire de femmes* et *Si tu es un homme* ; Delphine Ziegler pour *Au loin le point du jour*.

Nous poursuivons également ce partenariat avec l'équipe de la médiathèque de Champollion, malgré sa fermeture depuis mars en raison d'un incendie. Les projections ne se font donc plus en alternance avec la médiathèque, mais la médiathécaire continue de soutenir les projections à la Coursive, selon ses disponibilités, et fournit une liste d'œuvres littéraires en lien avec les films, accessibles dans les médiathèques de Dijon. Nous espérons reprendre l'alternance des lieux de projection, notamment en proposant des séances au Point de lecture, l'espace temporaire de la médiathèque, qui vient de terminer son installation matérielle pour pouvoir projeter des films.

Cette année, nous notons que ce sont les structures culturelles qui sont les plus nombreuses à avoir organisé des projections avec l'APARR, via *Docs ici*, *Courts là*, mais nous avons aussi continué notre collaboration avec certaines structures sanitaires et sociales comme des EHPADs, des Foyers de Jeunes Travailleurs, ou encore l'association Le Trait d'Union avec le centre pénitencier de Dijon et la projection de courts métrages et documentaires sur leur canal de vidéo interne tous les jours pendant un mois.

Concernant les séances publiques, l'APARR a poursuivi divers partenariats sous forme de projection-rencontre avec différents festivals comme Cinélectiques en janvier au Cinéma de Gray autour d'un programme de courts ; Diversité autour du court métrage *Nous les Griots* ; Hissez les Toiles avec Sceni Qua Non et un programme de courts ; CinéPampa dans l'Yonne autour d'un documentaire ; Effervescence à Mâcon avec un programme de courts métrages ou encore Docs en Goguette en Saône-et-Loire autour du documentaire *Manuela* d'Emilio Belmonte.

Nous poursuivons également notre collaboration avec plusieurs cinémas de la région comme le cinéma La Palette de Tournus, le cinéma de Tonnerre, mais aussi - pour la première fois - le Cinéma-Empire d'Auxonne avec deux soirées autour du format court. Nous avons aussi organisé une soirée en partenariat avec le Ciné-Club Jacques Becker de Pontarlier autour des documentaires *L'entre-deux-mondes des devenus sourds* et *Qu'est-ce qu'on va penser de nous ?* en présence de sa réalisatrice Lucile Coda. Enfin, les médiathèques restent des structures programmatrices importantes pour le dispositif et notamment à l'occasion du Mois du doc, mais aussi pour des diffusions ponctuelles en lien avec certains projets.

### Diffusion et valorisation des films en lien avec la région

Nous poursuivons aussi notre travail de mise en lien entre programmeurs et artistes de Bourgogne-Franche-Comté, notamment avec la mise en lumière de certains longs métrages comme *Fario* de Lucie Prost, projeté à l'occasion du Festival Cinélectiques en janvier au Cinémavia de Gray, en présence de sa productrice Lucie Fichot. Ou encore en 2025, une collaboration renouvelée avec la Maison de Bourgogne-Franche-Comté (Haus Burgund) de Mayence, à l'occasion d'un festival de trois soirées visant à mettre en lumière le cinéma BFC à Mayence L'APARR a ainsi été partenaire d'une soirée autour d'un programme de courts métrages (choisis par l'équipe de la Haus Burgund suite aux propositions de l'équipe de l'APARR) en présence de deux réalisateur.rice.s : Justine Le Guilloux venue présenter son court métrage *Sardine* et Adrien Lhommedieu pour *Duplicata*. Etaient aussi projetés *Mes racines d'amour* de Juliette Marrécau et *L'île* de Félicien Forest au Cinéma Le Capitoul de Mayence.

Le lendemain, une rencontre a également été organisée entre les deux réalisateur.rice.s et de jeunes étudiants en cinéma de Mayence. L'animation et la traduction de ce temps d'échange ont été menés en interne par un membre de l'équipe de la Maison de BFC (tout comme l'échange à la suite de la projection). Ce projet devrait être reconduit en mars 2026 autour d'un nouveau programme de courts métrages, mais sous une forme plus légère pour la Haus Burgund avec seulement une soirée.

De manière régulière, l'APARR est donc sollicitée pour conseiller des films et des intervenants à de potentiels diffuseurs inscrits ou non à *Docs ici, Courts là*, et à proposer des programmes croisés entre films présents dans le catalogue et films hors catalogue. Ce fut le cas par exemple avec le Cinéma Empire d'Auxonne ou encore l'ACNE de Nevers autour d'une soirée courts métrages avec Andréa Lejault venue présenter *Cendres* et Ysé Sorel pour son court métrage *Homo Sacer*. Sur ce type de soirée, l'APARR ne prend pas en charge les frais liés à la venue des invités, mais rémunère les auteurs.

Nous continuons aussi d'être partenaires des CIBFC pour organiser des tournées de réalisateur.rice.s résidant en Région dans les cinémas adhérents à leur réseau. Cette année encore, cette action s'est poursuivie autour de *La Fin de l'Age de fer* de Clément Schneider. Le film a été programmé auprès de 10 cinémas adhérents aux CIBFC, comptabilisant 106 entrées. Sur cette action, l'APARR prend en charge la rémunération de l'auteur (pour cette tournée, l'APARR a pris en charge la rémunération pour sept dates, afin de respecter notre budget prévisionnel) et communique sur la tournée auprès de son réseau.

Nous avons également lancé un projet d'avant-programmes dans les salles de cinéma, avec la diffusion de onze

courts métrages de moins de 5 minutes au Cinéma Phénix de Montbard. Ces films sont projetés chaque semaine en avant-séance, entre la mi-octobre et la fin décembre. Dans le cadre de cette initiative, l'APARR assure le lien avec les ayants-droits, s'occupe de la transmission des DCP (et de leur fabrication si nécessaire), ainsi que de la gestion des coûts de projection en émettant une facture globale au Cinéma de Montbard. Ensuite, l'APARR rémunère directement chaque ayant-droit. Les droits de projection sont fixés à un tarif symbolique de 15 € TTC par film, par note de droits d'auteur ou facture. Nous envisageons de proposer ces courts métrages à d'autres cinémas de la région, notamment avec l'aide des CIBFC.

L'APARR a poursuivi ses échanges avec le chargé de programme de FR3 BFC sur la promotion du format court, en travaillant autour d'un projet visant à proposer des créneaux de diffusion de courts métrages sur leurs antennes, accompagnés d'une présentation par les auteurs dans les JT. Une sélection d'œuvres a été envoyée à FR3, permettant au chargé de programme d'organiser plusieurs soirées consacrées aux courts-métrages, dont la première est prévue pour janvier 2026, avec *Va dans les bois* de Lucie Prost, *Quiproquo* de Cyril Jourdan et *Cœur brisé vend canapé* de Laura Blasquez Pachon. Dans le cadre de ce projet, l'APARR joue un rôle de mise en relation entre la chaîne et les ayants-droits, tandis que FR3 se charge directement de la négociation des droits avec les détenteurs.

**L'équipe de l'APARR poursuit donc sa mission de valorisation des productions et des professionnels en Région auprès des programmeurs de Docs ici, Courts là et en essayant aussi d'aller au-delà du dispositif (quand cela semble pertinent) tant sur le choix des films, qu'avec nos partenaires. Nous poursuivons aussi notre travail de veille des œuvres en lien avec la Région afin d'être en mesure d'offrir des conseils éclairés aux programmeurs. L'objectif est de maintenir et renforcer la dynamique des partenariats existants, tout en poursuivant la réflexion collective sur la diffusion de ces œuvres, tant en Bourgogne-Franche-Comté qu'au-delà de la région.**

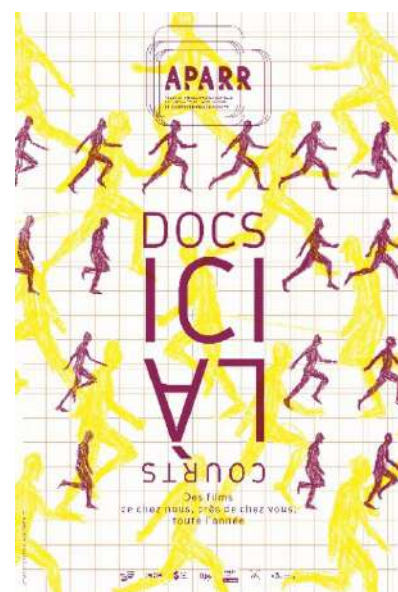
## La Communication de *Docs ici, Courts là*

### La communication *print*

Pour la communication de *Docs ici, Courts là*, l'APARR fait appel à la graphiste dijonnaise Anne Gautherot et imprime ses supports papier chez un imprimeur local (Ico à Fleurey-sur-Ouche).

Pour des raisons budgétaires, le format affiche a été malheureusement abandonné en 2025.

Un livret papier *Docs ici, Courts là*, présentant les nouveaux films ajoutés pendant l'année ainsi qu'une présentation générale du dispositif continue, lui, d'exister. Tout comme pour l'année 2024, le livret a été imprimé au format 12x17 au lieu de 10x15, ce qui nous permet de mettre davantage en avant les photographies tout en aérant le contenu.



Pour 2025, l'identité visuelle du dispositif a été totalement repensée (l'ancienne charte graphique avait été déclinée pendant 5 ans), toujours réalisée par la graphiste Anne Gautherot (avec laquelle nous travaillons depuis la création du dispositif).

Nous souhaitons accentuer l'idée de rencontre et d'échange car nous pensons que c'est ce qui fait la force du dispositif (et les chiffres montrent que les rencontres organisées avec les membres des équipes sont exponentielles au fil des ans) mais aussi que le lien entre l'APARR et Docs ici, Courts là soit plus visible afin d'éviter certaines confusions (notamment croire que DICL est une association). Nous voulions aussi donner un côté plus dynamique et moderne en retirant le cartouche autour du logo de DICL.

Les recherches de la graphiste se sont inspirées des travaux autour de la décomposition du mouvement de Muybridge. Comme pour les années précédentes, nous souhaitons que cette proposition visuelle soit déclinée au fil des ans.

## La communication digitale

Le site internet héberge le catalogue avec tous les films présents dans le dispositif. Il est possible de naviguer dans ce catalogue grâce à des filtres de recherche (titre, genre, thématique durée...), et d'accéder aux détails de chaque film ainsi qu'à leur bande annonce.

Sur le site, des documents ressources sont également à disposition : fiches de lectures, dossier de presse, mode d'emploi...

Les utilisateurs peuvent se créer un compte gratuitement (avec validation de notre part) qui leur permet par la suite de programmer librement des séances depuis le site, mais aussi d'accéder à des outils pédagogiques autour des films.

Chaque séance programmée est ensuite référencée chronologiquement et visible publiquement dans l'onglet « Les séances ». Pour accompagner les utilisateurs dans l'organisation de leurs séances, nous mettons à disposition sur le site des idées de programmation, mais aussi un kit de communication et un mode d'emploi.

Grâce à l'outil Google Analytics, nous savons que ce sont **4 200 personnes** qui se sont rendues sur le site entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 1 novembre 2025 (même résultat qu'en 2024), principalement grâce à une recherche internet spontanée ou bien via le site internet de l'APARR.

### Les deux pages le plus consultées sont :

- Le catalogue des films (1 400 vues)
- L'espace programmeur (832 vues)

La page Facebook de *Docs ici, Courts là* a été utilisée pour relayer l'information des séances, avec photos, extraits des films en ligne, etc. Depuis 2020, un véritable travail de relais a été mené : actualité d'un réalisateur (nouveau film, par exemple) dont le film est présent dans *Docs ici, Courts là*, sélection d'un film du dispositif en festivals. Ainsi, la vie des films et des professionnels est de plus en plus mise en avant afin de les mettre en lumière et de prolonger le lien entre l'artiste et le public. Les programmeurs des films ont aussi communiqué par ce biais pour avertir les spectateurs des séances prévues. C'est également un moyen de revenir sur les séances publiques, notamment celles accompagnées par des invités.

## En 2025 la page Facebook *Docs ici, Courts là* c'est :

- 948 abonnés (-3 abonnés en comparaison à 2024)
- 238 interactions avec le contenu (deux fois moins qu'en 2024)

Une véritable question se pose concernant l'utilité de la page Facebook de DICL. Une ambiguïté réside entre les actions de l'APARR et les actions en lien avec *Docs ici, Courts là*. En 2026 il sera primordial de clarifier cette situation. L'APARR communique sur *Docs ici, Courts là*, ce qui, parfois, crée de la redondance et de l'incompréhension. Le nombre d'abonnés sur la page Facebook n'a pas évolué en 2025 et pourtant, on aurait pu espérer un petit coup de boost suite à la nouvelle identité graphique du dispositif. De plus, l'actualisation de cette page demande beaucoup de temps et d'investissement.

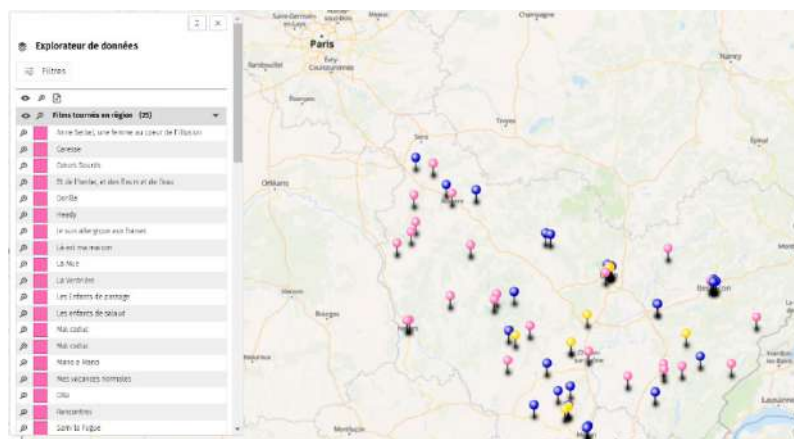
Une newsletter est envoyée de manière mensuelle (sauf période estivale) aux inscrits à *Docs ici, Courts là*, afin de mettre en lumière le dispositif, ses films et les diverses actualités qui y sont liées. Les informations sont organisées de la manière suivante : nous commençons par notre actualité (les prochains événements, les séances à venir...), vient ensuite la partie "Agenda" qui regroupe l'actualité de nos partenaires pour terminer avec "Retour sur". Elle a fait l'objet d'un relooking à la suite du changement de direction artistique du dispositif.

Elle est envoyée chaque début de mois à 328 inscrits. La newsletter jouit d'un taux d'ouverture moyen de 27% en 2025, le même résultat qu'en 2024), ce qui est tout à fait honorable.

## Carte des lieux de tournages :

[Cette carte](#) est née d'une volonté commune, avec le Bureau d'Accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté, de mettre en valeur les films de notre catalogue ayant été tournés dans la région. Par la suite, nous avons décidé d'élargir les critères pour présenter les films ayant intégré le catalogue depuis 2020, en fonction cette fois-ci du lien qu'ils ont avec la région :

- le film est tourné en région
- le/la réalisateur.ice est implanté.e e en Bourgogne-Franche-Comté
- la production est régionale



→ Chaque pastille correspond à un film, en cliquant dessus vous aurez accès aux détails de celui-ci.

→ Sur la droite, vous retrouvez les trois catégories de liens qu'entretiennent les films avec la région. Comme une sorte de calque, vous pouvez choisir de ne voir qu'une seule de ces catégories en cliquant sur l'icône.

# PARCOURS NOUVEAUX TALENTS

## Un incubateur de projets pour de jeunes auteurs et autrices

Depuis 2017, l'APARR coordonne « Talents en Court » en Bourgogne-Franche-Comté, sous le nom de « Parcours Nouveaux Talents ». Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement initié par le CNC dans plusieurs territoires, visant à répondre à l'important besoin d'information, de conseil, et d'accompagnement de cinéastes en devenir, qui présentent un fort potentiel artistique, mais encore trop éloigné.e.s des réseaux professionnels.

Le Parcours Nouveaux Talents se décline en plusieurs étapes, qui se déroulent tout au long de l'année :

- un séjour de cinq jours d'immersion au Festival international du film Entrevues Belfort pour quatre participant.e.s sélectionné.e.s par un jury de professionnel.le.s implanté.e.s en région ;
- une résidence d'écriture en deux temps, pour deux participant.e.s récompensé.e.s par le prix « Nouveaux Talents » durant le festival ;
- selon le profil des candidat.e.s n'ayant pas accès aux résidences, leurs besoins, et les possibilités financières, une action complémentaire peut être mise en œuvre (journée de pitch, une séance de consultation d'écriture...).

Notre objectif est de poursuivre l'accompagnement de ces auteurs et autrices en herbe en les faisant toujours bénéficier de retours de professionnel.les.s aguerris.e.s, et ainsi leur permettre de trouver leur place au sein du réseau régional.

## Les résidences d'écriture en 2025

En plus du parcours proposé pendant le festival Entrevues à Belfort, deux lauréats, Irina Bert et Bruno Coulon, sélectionnés par un jury lors du festival, ont donc bénéficié de la résidence d'écriture en deux temps. Cette dernière leur a permis d'avancer l'écriture de leurs films à venir grâce au soutien de Michel Meyer, scénariste-consultant.

La première résidence a eu lieu du 17 au 20 février, à Lormes (58), ville où réside l'une des jurées, Andréa Lejault. Ce fut l'occasion de la recroiser mais aussi, grâce à l'aide de la Ville de Lormes et de la Communauté de communes Morvan Sommets et Grands lacs, d'organiser un déjeuner de réseautage pour clôturer cette résidence. Une douzaine de professionnel.le.s du cinéma des alentours de Lormes étaient présents pour ce déjeuner, qui s'est tenu dans une salle prêtée par la Ville, permettant ainsi de créer du lien entre eux et avec nos résidents. En outre, nous avons également pu assister à deux projections dans le cadre du Festival des cinémas engagés, organisé à Clamecy par Stormbox Records (association créée par deux de nos adhérents). Après les séances, nous avons pu dîner et échanger avec les réalisateurs des courts métrages et de la web série diffusés ce soir-là.

La seconde résidence a pris place à Saint Claude (39), à la Fraternelle-Maison du peuple, lieu qui faisait particulièrement écho au projet de Bruno Coulon. Cette implantation nous a également permis d'organiser une rencontre avec un ancien participant du Parcours Nouveaux Talents, Quentin Maussang, artiste san-claudien qui a pu nous présenter son film, *L'Homme sauvage*, en projet depuis 2019 et achevé grâce au dispositif GREC rushes.

Chaque année, nous essayons de nous tourner vers des lieux de résidence permettant des rencontres avec des membres du réseau, qui sont également des personnes-ressources via leurs autres engagements associatifs sur le territoire.

Au total, les auteurs ont ainsi pu bénéficier de huit jours de résidence, alternant séances collectives de travail, entretiens individuels, et visionnage de films en résonance avec les projets des résidents.

En termes budgétaires, l'APARR a assuré l'intégralité des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration pour les deux résident.e.s, pour les salariées de l'association assurant la logistique des résidences, et pour le scénariste consultant. L'APARR prend également en charge la rémunération de ce dernier.

### **Des actions complémentaires**

Ces actions, mises en place pour la première fois en 2018 et qui viennent souvent clore symboliquement l'accompagnement, prennent une forme différente à chaque édition du dispositif, pour s'adapter au mieux aux profils et aux besoins des participant.e.s, ainsi qu'aux opportunités de partenariats qui se présentent à nous.

Depuis quelques années, nous organisons une séance de pitch en partenariat avec un festival de la région. Après Partie(s) de campagne, puis Fenêtres sur courts en 2024, le choix a été fait cette année de se tourner vers Entrevues pour cet évènement, notamment car l'on y fêtait les 10 ans du dispositif. Cette séance était ouverte à des auteurs et autrices en région présélectionné.e.s par l'APARR, dont les résidents du Parcours Nouveaux Talents. Ainsi, Irina Bert et Bruno Coulon étaient sélectionnés d'office. Six autres cineastes choisis sur dossier présentant leurs projets de court métrage, ont pu y prendre part : Adrien Houillère, Christophe Gand, Mariam Sanon, Jérémie Basset ainsi que 2 « anciens » du Parcours Nouveaux Talents : Laura Blazquez Pachon (participante du PNT 2024) et Zoé Authier (promotion 2022-2023).

En amont de cette journée, tous les participants ont pu bénéficier d'une préparation au pitch assurée par Martin Sauvageot, scénariste (voir les modalités de cet atelier dans la partie « Ateliers et rencontres pros »).

Pour cette journée, l'APARR a pris en charge la rémunération des intervenant.e.s de l'atelier pitch ainsi que les frais de déplacement des producteurs et productrices invité.e.s à écouter les pitches des projets.

En 2025, l'APARR a pu participer à une autre session de pitch d'envergure : celle organisée à l'initiative du CNC, et coordonnée par le Poitiers Film Festival, au sein de la programmation « Talents Connexion » du Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand. Cette session labellisée « Talents en court », financée entièrement par le CNC, a rassemblé 10 cinéastes issus des 10 coordinations régionales Talents en court. Pour la BFC, c'est Marguerite Lantz, qui avait suivi les résidences d'écriture en 2022, qui a pu présenter son projet, *Mère rouge*. Ce pitch a été suivi de manifestations d'intérêt de la part de trois sociétés de production ; Marguerite est toujours en contact avec l'une d'elles. Au-delà de ce pitch, pour lequel tous les participants avaient été préparés par Elodie Ferrer, coordinatrice pour le PFF, les 10 candidats ont pu accéder à un programme complet, proposé par le festival de Clermont-Ferrand dans le cadre de « Talents Connexion ». Leurs frais ont été pris en charge pour les 4 jours de leur séjour (transport, hébergement, forfait repas, accréditation). Le retour de Marguerite est très positif :

*Ces quelques jours m'ont apporté un énorme boost et j'ai pu terminer l'écriture de mon projet (la version dialoguée était à peine commencée). J'ai rédigé plusieurs versions et corrections, jusqu'à avoir une version que j'ai envoyée à l'un des producteurs. Nous avons eu un premier rdv téléphonique, et nous devons en faire un deuxième lors duquel il me fera ses premiers retours. Il me paraît un peu débordé et le rdv n'est pas facile à prendre, donc à voir dans le temps si une collaboration se concrétise ou si je contacte une autre productrice que m'avait recommandée également Elodie Ferrer lors de mon séjour à Clermont.*

Enfin, la lecture de scénario organisée lors d'APARR'té 2025 a permis de mettre en lumière le scénario de Bruno Coulon, Phanès, travaillé lors des résidences 2025.

### **Le parcours pendant Entrevues – début de la 10ème édition**

Comme toujours, l'**appel à projets** lancé en 2025 par Entrevues et l'APARR était double : nous avons proposé aux cinéastes émergents de la région de nous envoyer un film déjà réalisé ainsi qu'un projet de court métrage en cours d'écriture. Cet appel à candidatures a été diffusé largement de façon dématérialisée (mails, réseaux sociaux, site internet de l'APARR et d'Entrevues). Nous sommes également passés par le biais de groupes facebook ou de pages dédiées à des concours type « 24h » ou « 48h », repérés dans la région. Pour la première fois, et pour des raisons budgétaires, nous n'avons pas fait d'envoi postal d'affiches et de flyers, ce qui explique peut-être la baisse du

nombre de candidatures reçues : 17 dossiers, contre 22 dossiers reçus en 2024. A noter, nous avons, pour la première fois, proposé cette année une visio de présentation de l'appel à candidatures. Cette visio, qui s'est tenue en avril, n'a profité qu'à deux personnes – qui ont candidaté. L'idée était de permettre à certaines personnes se demandant si elle étaient éligibles ou légitimes de poser leurs questions en toute liberté ; mais la communication est certainement à revoir.

Ces 17 candidat.e.s ont été départagé.e.s, sur la base du film réalisé et du projet présenté, par un **jury composé de professionnel.le.s du cinéma** ayant un lien fort avec la Bourgogne-Franche-Comté : Laure Stoffel, chargée de l'action culturelle pour Cinémas d'aujourd'hui ; Juliette Marrécau, réalisatrice, qui avait participé à la toute première édition du Parcours, en 2016 ; et Khir-Din Grid, producteur chez Nouvelle Toile Productions.

Depuis deux ans, nous avons fait le choix de n'accueillir que 4 personnes pour le Parcours à Entrevues, poussés par des nécessités économiques. Cette année, le jury, séduit par de nombreuses candidatures, a choisi 5 personnes, présentant toutes des profils très différents et des classes d'âges diverses.

Les **5 candidat.e.s choisi.e.s** pour le Parcours à Entrevues étaient :

- Florent Brischoux (Arc-et-Senans, Doubs)
- Claire Challet (Dijon, Côte d'Or)
- Océane Coulon (Paris, originaire de Quétigny, Côte d'Or)
- Ana-Maria Cojanu (Thise, Doubs)
- Laurent Mothe (Montreuil, originaire de Sens, Yonne)

Ce parcours, comme à l'habitude, alternait projections et temps de rencontre avec des professionnel.le.s et invité.e.s du festival. Les cinéastes accompagnés ont également pu montrer leurs films au public d'Entrevues lors d'une séance publique le jeudi soir (à laquelle étaient présentes 32 personnes). Nous avons été attentifs à équilibrer le programme entre courts et longs métrages, en choisissant de manière prioritaire des films dont nous pouvions rencontrer les réalisateur.rice.s, et également à laisser des temps libres lors desquels les participant.e.s pouvaient faire leurs propres choix. L'équipe d'Entrevues a été particulièrement facilitante lors de la préparation de ce parcours ; nous avons pu également nous appuyer sur nos partenaires habituels (Région Bourgogne-Franche-Comté, Bureau d'accueil des tournages...) pour organiser certains temps de rencontres.

Au niveau des aspects financiers, l'APARR prend en charge l'intégralité des frais liés au déplacement et à l'hébergement des cinéastes participants, ainsi que des membres du jury. Le festival Entrevues contribue également au financement du Parcours en offrant des accréditations pour les participants, les jurés et les salariées de l'APARR, et en prenant en charge les repas des cinq participants pendant toute la durée de notre séjour, ce qui représente un apport d'environ 900 euros. L'équipe du festival a également négocié pour nous le prêt à titre gracieux d'une salle de réunion pour les deux temps de rencontre avec le jury.

#### **Au programme du Parcours 2025 :**

**Une rencontre avec Jérôme Reybaud**, réalisateur de *Un balcon à Limoges*, long métrage en compétition ;

**Une rencontre avec Zoé Filloux**, réalisatrice de *Sweetie*, court métrage documentaire en compétition ;

**Une rencontre avec Amandine Thévenin, chargée de mission cinéma et audiovisuel à la Région Bourgogne-Franche-Comté**, qui a pu présenter aux participant.e.s le fonctionnement du fonds d'aide et les aides auxquelles ils pourraient, à terme, prétendre.

**Une rencontre avec Arthur Bellot, chargé d'accueil de tournages, et Ludivine Mélo, assistante communication au Bureau d'accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté**, qui ont pu leur présenter l'activité du BAT, la base Film France Talents, et les ressources que l'association propose aux réalisateur.rice.s.

**Une rencontre avec Mohamed Mesbah**, réalisateur de *Still Playing*, court métrage documentaire en compétition, et son protagoniste, Rasheed Abueideh.

Un temps d'échange a également été aménagé entre les 5 participant.e.s et les membres du jury, pour que chacun puisse présenter son projet de film, parler de son univers, de sa manière de travailler, et répondre aux questionnements des jurés.

A l'issue du parcours, le jury, augmenté de Michel Meyer (scénariste accompagnant les résidences), s'est à nouveau réuni pour choisir les deux projets qui bénéficieront du Prix Nouveaux Talents. Chaque candidat.e a pu prendre connaissance de la décision du jury et de ses retours, lors de rendez-vous individuels avec tous les jurés.

Les lauréats 2025 sont Océane Coulon, pour son projet *Après la fête*, et Ana-Maria Cojanu pour son projet *Les Lueurs*, qui bénéficieront de la résidence d'écriture en 2026 ; une proposition supplémentaire a été faite à Laurent Mothe, qui pourra bénéficier en 2026 d'une consultation d'une demi-journée avec Michel Meyer. Enfin, les trois candidats ne participant pas à la résidence (Laurent Mothe, Claire Challet, Florent Brischoux) seront par le Festival Chefs Op' en lumière, qui les accueillera à Chalon-sur-Saône début mars pour un séjour de 2 jours, au titre de son partenariat avec notre Parcours Nouveaux Talents.

### **L'inscription dans un réseau national**

En 2023, avait eu lieu pour la première fois une réunion de tous.tes les coordinateurs.trices régionaux.ales à l'invitation de Morad Kertobi, chargé de mission court métrage et première œuvre au CNC. Depuis, une réunion nationale se tient chaque année fin août au CNC. L'APARR est représentée en présentiel à chacun de ces rendez-vous et a participé activement au groupe de travail qui a permis la mise en place de la session de pitch mutualisée à Clermont-Ferrand, aux côtés, notamment, des coordinations des Pays-de-la-Loire et des Hauts-de-France. Ces temps de réflexion commune permettent d'initier de nouveaux projets collaboratifs, mais aussi de discuter de certaines problématiques remontées du terrain, comme par exemple les critères d'admission des candidats. Ainsi, des modifications vont bientôt être apportées à la charte Talents en court suite à nos discussions et remarques.

Ce réseau national qui se constitue peu à peu entre coordinations régionales a amené cette année à la diffusion, à Bastia le 13 novembre, du film de Paul-Guy Rabiet, *Balam Balam*, au sein d'un programme de courts métrages proposé par Les Nuits Med, coordinatrice de Talents en court pour la Corse.

### **L'après Talents en court**

De façon globale, nous constatons année après année que Talents en court BFC participe à la construction d'un nouveau réseau de jeunes cinéastes de fiction dans notre région.

Nous tenons à conserver un lien avec les anciens résidents, ce qui nous permet de suivre leur travail et leur évolution, et de constater que les auteur.rice.s accompagné.e.s attirent de plus en plus l'attention des sociétés de production, dans notre région ou au-delà. 2024 a été riche en courts métrages réalisés par d'anciens participant.e.s, dont beaucoup ont été achevés en 2025 :

- **Johanna Lagarde**, participante du Parcours Nouveaux Talents en 2018, a achevé *Olga et Lise*, court métrage de fiction soutenu par la Région Bourgogne-Franche-Comté, et sélectionné en compétition régionale à Fenêtres sur courts ;
- **Gautier Paille et Louis Husson**, résidents en 2023, ont choisi d'autoproduire leur court métrage, *Homard Shériff*, actuellement en cours de montage ;
- **Pablo Bodin**, participant du Parcours en 2023, est désormais accompagné par Padel Productions pour un autre projet, *Topspin*, qui a reçu l'aide à la production de la Région BFC.
- **Timothée Gutmann**, résident en 2024, est désormais accompagné par Fulguerrant Films pour son projet, *Retour à Dijon*.

Cette année, nous avons pu organiser la première projection de films achevés, et ainsi fêter les 10 ans de cet accompagnement. Un programme de 3 courts métrages a été présenté le jeudi 20 novembre à 11h, dans le cadre d'Entrevues – Belfort :

- *Dans la gueule de l'ours* de **Cloé Benet**, résidente PNT en 2020 ; un film produit par Guillaume Basso, de Wrong Films, avec une aide à la production de la Région Nouvelle-Aquitaine (en partenariat avec le CNC) ;
- *Une fleur sacrée* de **Mathilde Soares**, participante du Parcours Nouveaux Talents 2020 ; le film a été produit par Lucie Fichot, de Folle Allure, avec le soutien de la Région Bourgogne-Franche-Comté (en partenariat avec le CNC).
- *Balam-Balam* de **Paul-Guy Rabiet**, résident 2022 ; un film produit par Emilie Tardif, d'Améthyste Films, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine (en partenariat avec le CNC).

Les trois cinéastes étaient présents pour cette projection et ont ainsi pu rencontrer les nouveaux participants du Parcours 2025...preuve qu'un véritable réseau se crée, année après année, entre les « anciens » et les « nouveaux » de ce dispositif.

De façon générale, la plupart des cinéastes passés par le Parcours Nouveaux Talents ont poursuivi une carrière dans le domaine cinématographique ou audiovisuel, comme le montre le document récapitulatif de toutes les personnes accompagnées depuis le début du dispositif, disponible en annexe. Évidemment, pour beaucoup, le Parcours ne suffit pas ; ils ont ensuite intégré des études de cinéma, d'autres résidences, sont passés par d'autres structures... mais cela prouve le nécessaire accompagnement sur le temps long de ces cinéastes émergents et la complémentarité de la multitude de dispositifs existant en France.

Au-delà de l'intérêt grandissant porté par les producteur.rice.s de notre région, nous espérons que les récentes aides décrochées par des projets accompagnés contribueront à attirer l'attention sur d'autres projets et leurs auteur.rice.s au niveau national. La séance de pitch à Clermont-Ferrand y contribue également.

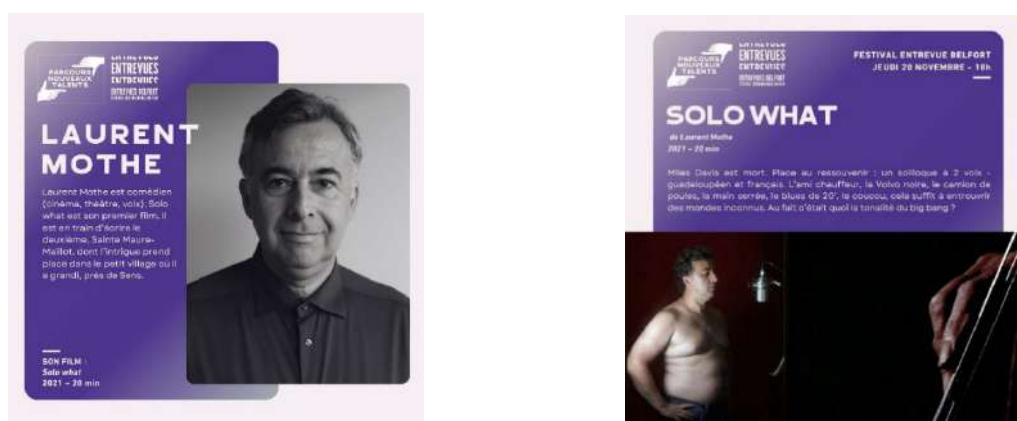


Une page a été créée sur notre site internet afin d'annoncer et de présenter les participants du dispositif, il en est de même sur le site internet du festival. Le dispositif y est expliqué et les films sont mis en avant, nous offrant ainsi d'autant plus de visibilité.

### **Réseaux sociaux :**

Cette collaboration est également mise en avant sur les réseaux sociaux. Pour la première fois cette année l'APARR a pu réaliser des **posts collaboratifs** avec le festival sur Instagram. Ces derniers recensent au total plus de 108 like et 6691 visualisations.

En complément, nous avons réalisé des visuels pour présenter individuellement chaque participant.e retenu.e pour participer au Parcours, ainsi que leur film. Cela nous paraît important de mettre en valeur ces jeunes cinéastes et de les faire connaître à notre réseau. Ci-dessous, exemples de publications dédiées à la présentation de Laurent Mothe et de son film.



### **Print :**

Pour fêter les 10 ans du parcours PNT, le festival Entrevues a organisé, pour son édition 2025, une « journée région » avec une très belle mise en avant du Parcours. Un programme dense que nous avons synthétisé sur un dépliant format A5 en deux volets, réalisé en interne.

Ce support print (impression de 200 exemplaires) a ensuite été mis à disposition dans le cinéma avant et pendant le festival. En 2024 nous avons constaté que les festivaliers consultaient et gardaient avec eux le flyer, ce qui nous fait penser que cette action de communication est plutôt réussie. Une volonté d'intégration graphique entre le Parcours et le festival Entrevue a été développée, ici les couleurs de la charte graphique du festival sont reprises. L'idée étant de renforcer cette idée de collaboration entre nos deux entités. Ce flyer édition 2025 met davantage en avant l'APARR et explique plus en détail le Parcours.

### **Presse :**

Un dossier de presse a été réalisé et envoyé à plus d'une vingtaine de journalistes de la région pouvant se saisir de l'information. Ce dernier reprend toutes les informations présentes dans le programme et va davantage dans le détail avec notamment une biographie des participants et plus d'explications sur le déroulé du Parcours. Une invitation à la

journée de projection accompagnait cet envoi par mail. A ce jour (13/11/25), seul le web magazine Diversions a relayé nos informations. Nous espérons pouvoir rencontrer des journalistes sur place afin de donner davantage de visibilité au Parcours !

Un nouveau dossier de presse sera réalisé à la suite de la délibération du jury, annonçant ainsi les candidats participants à la résidence d'écriture.

## Conclusion

Depuis 4 ans, nous mesurons à quel point ce type de dispositifs est indispensable pour identifier et accompagner les jeunes cinéastes dans cette étape cruciale de leur vie artistique et professionnelle. Notre Parcours Nouveaux Talents porte concrètement ses fruits depuis ces quatre dernières années ; nous serons amenés à remodeler, pour des raisons financières, l'action en 2026 mais imaginons toujours des prolongements, d'autres déclinaisons, et de nouveaux partenariats pour toujours lui donner de l'ambition et une plus grande ampleur.

# BILAN DE LA QUATRIÈME ÉDITION : APARR'té



du 25 au 27 septembre 2025

Gray – Haute-Saône

## Un évènement à l'initiative des adhérent.e.s, construit avec eux

L'idée d'APARR'té est née lors de l'Assemblée générale 2020 de l'association : organiser un temps fort, s'adressant à la fois aux professionnel.le.s mais aussi au grand public. La programmation est travaillée par un comité de programmation composé de l'équipe salariée, d'administrateur.rice.s mais aussi d'adhérent.e.s bénévoles. **Vingt-huit bénévoles** (presque le double de la dernière édition) se sont ainsi mobilisés, de façon épisodique pour certains d'entre eux, très régulièrement pour la plupart, pour la conception des différentes parties d'APARR'té. **Treize réunions de préparation** ont été menées, soit en "plénières", soit en petits groupes axés sur l'organisation d'une rencontre en particulier. Cinq groupes de travail ont été créés : professionnalisation, direction d'acteur, production associative, diffusion, lecture de scénario.

Ces réunions représentent 142 heures de bénévolat (soit le double de 2023 !), à ajouter aux 52 heures assurées sur place par les bénévoles côté « organisation » (soit 40% de plus qu'en 2023). Dix-neuf bénévoles étaient présents sur place, pour aider à la logistique et à l'accueil, ce qui représente le double par rapport à l'édition 2023. Il faudra sûrement, pour une prochaine édition, limiter ce nombre à une douzaine, ce qui suffit pour la mise en place de l'évènement, tout en permettant aux bénévoles d'assister aux temps de rencontre qui les intéressent.

Il est évident que la très forte mobilisation des professionnel.le.s dans l'organisation de ces rencontres régionales a beaucoup joué dans le succès de l'évènement, en créant une dynamique collective.

## Un programme mixant rencontres professionnelles, séances scolaires et projections tous publics

Nous tenons à ce qu'APARR'té soit un événement hybride, ni festival, ni séminaire, mais tourné à la fois vers le public professionnel et le "grand public".

Les différents publics ont été au rendez-vous, nous avons pu dénombrer :

- **69 élèves ont participé aux ateliers scolaires et 68 étaient présents à la séance de restitution en salle de cinéma** (82 pour les ateliers scolaires à Autun en 2023)
- **96 professionnel.le.s touchés** (74 présents le jeudi, 68 le vendredi, 22 le samedi pour le brunch) ;
- **362 entrées sur les 7 séances publiques** (soit une moyenne de 51 spectateurs/séance, ce qui est inférieur de 23% à l'édition 2023).

La fréquentation des différents temps a été la suivante :

### ateliers professionnels

- jeudi 25/09, 9h30, petit déjeuner auteur.rice.s : 20 pers.
- jeudi 25/09, 9h30, speed-meeting : 24 pers.
- jeudi 25/09, 10h, temps d'échange diffusion : 38 pers.
- jeudi 25/09, 12h, rencontre France 3 BFC/auteur.rice.s : 31 pers.
- jeudi 25/09, 14h, atelier production associative : 52 pers.
- jeudi 25/09, 16h, présentation Film France Talents : 17 pers.
- vendredi 26/09, 9h, petit déjeuner producteur.rice.s : 13 pers.
- vendredi 26/09, 10h, rencontre Intégrer un réseau professionnel : 33 pers.

**total ateliers professionnels : 228 entrées** (moyenne 28 personnes/atelier)

### séances CNC et hors CNC - ouvertes au public

- jeudi 25/09, 16h45, *Destinée* : 52 pers.
- jeudi 25/09, 20h, Lecture de scénarios : 70 pers.
- vendredi 26/09, 10h, *Terrarium + Le Sentier des absents* : 22 pers.
- vendredi 26/09, 14h, masterclass Sébastien Betbeder : 54 pers.
- vendredi 26/09, 14h, Atelier de la cinéaste : 46 pers.
- vendredi 26/09, 18h, programme de courts métrages : 44 pers.
- vendredi 26/09, 20h30, avant première *L'Incroyable femme des neiges* : 74 pers.

**total séances publiques : 362 entrées** (moyenne 51 spectateurs/séance)

### ateliers scolaires

- 9 septembre : atelier réalisation par Denis Hubleur et Thierry Museur avec une classe de CM1-CM2 de l'Ecole Pergaud d'Arc-les-Gray (30 élèves)
- 16 septembre : atelier réalisation par Jean-Baptiste Benoit à l'école de Chargéy-les-Gray pour une classe de CE2 (23 élèves)

- 16 septembre : atelier réalisation par Ana-Maria Cojanu à l'école Jeanne Barret de Gray pour une classe de CP (16 élèves)
- 26 septembre : séance de restitution avec la projection des trois films réalisés en présence des trois classes au Cinémavia de Gray.

**total ateliers scolaires : 69 élèves issus de 3 écoles, de 3 communes différentes.**

La fréquentation est satisfaisante, le nombre de professionnels ayant augmenté de 14% par rapport à la dernière édition, alors même que la durée des rencontres a été réduite.

Cependant, deux remarques :

- la moitié des participants des speed-meetings du mercredi ne sont pas restés une fois celui-ci achevé : 19 sur 39 sont venus uniquement pour cet évènement, puis sont repartis ;
- les participants sont majoritairement restés les deux jours cette année : les accréditations accordées étaient au nombre de 28 pour le jeudi, 22 pour le vendredi, et 46 pour les deux jours.

De même, les entrées des séances publiques sont plus élevées que pour les deux éditions précédentes (363 entrées, contre 303 en 2023, et 230 environ en 2022 et 2021), alors que le nombre de séances était le même. Un petit bémol toutefois : la plus grosse partie du public était composée de professionnels. Le constat reste donc le même que pour les éditions précédentes : nous avons clairement des progrès à faire sur la mobilisation du grand public, car l'idée n'est pas de faire un évènement refermé sur lui-même mais bien de partager les films avec les spectateurs. Pourtant, cette année, nous avons pour la première fois commencé à mener un vrai travail de relations publiques, en repérant et contactant des associations du territoire qui pourraient être intéressées par certains films de la programmation. Il nous faudra aussi trouver un moyen de mieux mobiliser la presse locale, qui n'a pas vraiment répondu à nos sollicitations cette année et n'a presque pas relayé l'évènement. Nous avons aussi pâti d'un affichage très tardif dans les rues de Gray.

Le nombre d'élèves touchés par les ateliers est un petit peu faible cette année, car une des trois classes, celle des CP comptait un nombre réduit d'élèves (16). Comme pour 2023, nous avons fait le choix de proposer un nombre d'atelier moins conséquent mais sur une journée complète. Les retours des intervenants et des enseignants sont très positifs et le choix d'organiser ces ateliers une semaine voire deux semaines avant les Rencontres nous semble intéressant car il permet à une personne de l'équipe de l'APARR de venir en renfort sur ces ateliers et surtout il offre la possibilité d'organiser une projection des films réalisés en salle de cinéma, réunissant ainsi l'ensemble des participants. Pour cette séance, nous avons aussi décidé de projeter un court métrage *L'étoile manquante*, d'Amélie Covillard afin de clore la séance autour d'un court métrage et faire découvrir ce format auprès des élèves, qui pour la plupart n'en avait jamais vu.

Notre déception cette année concerne les séances scolaires : malgré l'organisation d'un pré-visionnement en mai, aucune projection-rencontre n'a été organisée avec des collègues et lycées de la Communauté de Communes du Val de Gray. Malheureusement, les crédits du Pass culture n'ont pas été débloqués à temps, ce qui a contraint les professeurs intéressés à annuler leur présence sur ces séances...

**Un travail partenarial qui fait la richesse de la manifestation**

Nous avons pu, pour cette seconde édition, nous appuyer à nouveau sur un partenaire principal très dynamique, le CinéMavia de Gray. Comme en 2022, l'équipe du cinéma a été extrêmement impliquée dans la préparation de l'évènement dès le mois de janvier, et a été également très facilitante pour notre mise en relation avec les autres partenaires du territoire : Office de Tourisme, Ville, Communauté de communes, établissements scolaires. Suite aux retours des éditions précédentes, nous avons amélioré et anticipé la gestion des DCP (copies numériques des films), afin de simplifier le travail de l'équipe du cinéma.

Nous nous sommes également appuyés sur nombre de partenaires pour l'organisation des différentes parties de l'évènement, en sollicitant :

- Les Petites Caméras, pour l'animation de la séance "L'Atelier du cinéaste",
- le Bureau d'accueil des tournages de Bourgogne-Franche-Comté, pour une présentation de Film France Talents,
- des auteurs et sociétés de production régionales pour les projections et les ateliers du cinéaste,
- des comédiens et techniciens régionaux pour la lecture de scénario,
- et France 3 Bourgogne-Franche-Comté, pour une rencontre avec les auteur.rice.s et la présentation de leur fonctionnement en tant que coproducteurs de documentaires ; France 3 était également notre partenaire média.
- Chacun a participé également à la communication autour de l'évènement, relayant largement le programme d'APARR'té.

Contrairement aux années précédentes, nous n'avons pu obtenir aucun soutien financier des collectivités locales sollicitées, compromettant ainsi l'équilibre financier de la manifestation et sa pérennité. Cependant, la présence de plusieurs élu.e.s lors de différents temps d'APARR'té a démontré un intérêt certain pour cet évènement.

Cette quatrième édition n'aurait pu se faire sans l'aide logistique, technique, et l'investissement extrêmement important du CinéMavia de Gray, qui nous met ses salles à disposition gratuitement (seules les entrées CNC correspondant aux accréditations émises par l'APARR nous sont facturées) et nous permet d'utiliser d'autres salles appartenant à la Communauté de communes du Val de Gray pour les moments conviviaux et certaines réunions.

## Les retombées sur le territoire

Nous avons fait appel à un maximum de fournisseurs locaux : Imprimerie du Château (Gy), la Boucherie Tondu ainsi qu'un traiteur indépendant pour les repas et moments conviviaux (Gray), Intermarché (Gray), commerçants locaux à Gray et alentours. Bien sûr, l'évènement a permis aussi de créer des retombées économiques sur le territoire, grâce à l'hôtellerie et les hébergements loués auprès de particuliers, mais aussi auprès des restaurants proches du cinéma. Nous avons notamment travaillé avec l'Hôtel Au Mastroquet et l'Hôtel du Fer à Cheval pour loger nos invités, et avec les restaurants L'Aurore, Le Mastroquet, La Petite Fontaine. Au total, les dépenses locales engagées par l'association se montent à plus de 6800€, tandis que les retombées de la part des visiteurs sont estimées à 3200€, soit **un total de retombées économiques estimées de plus de 10 000€ pour le territoire.**

## Les séances et ateliers à destination des scolaires

L'APARR a fait deux types de propositions aux établissements scolaires du Graylois (environ 20 km aux alentours de Gray) :

- pour les collèges et lycées : des projections-rencontres au CinéMavia, le jeudi 25 et le vendredi 26 septembre ;
- pour les écoles élémentaires : des ateliers pratiques d'une journée, en salle de classe.

Pour ce faire, nous avons - avec l'aide du CinéMavia et de la Communauté de communes du Val de Gray, - envoyé un programme ciblé auprès des établissements du bassin graylois afin de leur proposer ces différentes actions. Pour ces actions, le CinéMavia mettait à notre disposition une de ses deux salles sur 4 demi-journées : jeudi 25/09 et vendredi 26/09 matin et après-midi.

Afin de faire découvrir certains des films aux professeurs, un pré-visionnement gratuit a été organisé au CinéMavia le 12 mai à 17H30. Ce pré-visionnement permettait de découvrir un court métrage de fiction, *Nous les griots* de Demba Konate et un documentaire *A l'ombre des collines* d'Anne Jochum et Laetitia Gaudin-Le Puil.

Les autres films proposés étaient accessibles en ligne depuis le site de *Docs ici, Courts là*, avec des identifiants communiqués aux professeurs.

Pour chaque film, des ressources pédagogiques étaient mises à disposition des équipes pédagogiques :

- des fiches clés de lecture sont éditées pour tous les films proposés via *Docs ici, Courts là* ;
- les dossiers de présentation, bande annonces ou entretiens avec les auteurs étaient indiqués dès que cela était possible.

Peu de professeurs étaient présents au pré-visionnement, malgré une organisation assez tôt dans l'année, en dehors de la période du brevet ou du baccalauréat. Comme nous l'avons expliqué ci-dessus, aucune séance scolaire n'a été organisée pour cette édition, les professeurs n'ayant pas encore accès aux crédits du Pass culture pour cette période. Ces séances scolaires étaient proposées au tarif unique de 3,50€ par élève (tarif scolaire habituel du cinéma).

En parallèle de ces séances scolaires étaient également proposés des ateliers à destination des écoles élémentaires du territoire graylois (cf. programmes en annexe).

Trois ateliers ont donc été menés par des intervenants extérieurs résidant à Gray ou alentours (Besançon et Dijon). Ainsi, Denis Hubleur a organisé un atelier avec Thierry Museur pour une classe de CM1-CM2 de l'Ecole Pergaud d'Arcles-Gray. Cet atelier a commencé plus tôt dans l'année avec des premières rencontres dès le mois de mai 2025 auprès des élèves afin de leur présenter le projet. Puis deux autres rendez-vous en juin pour commencer à réfléchir autour du thème retenu et écrire les premières séquences du film. Il avait été convenu avec les intervenants que nous ne pourrions pas rémunérer ce travail préparatoire qui a donc été mené de manière bénévole. En effet, nous avons proposé un forfait de 10h au tarif horaire préconisé par la DRAC à chaque intervenant. Denis Hubleur a fait le choix de collaborer avec Thierry Museur (à l'image et au son) qui est donc lui aussi intervenu de manière bénévole sur ce projet car nous avons prévu seulement trois rémunérations pour la tenue de ces trois ateliers.

Un second atelier de réalisation a été animé par Ana-Maria Cojanu dont la volonté était de recueillir la parole d'élèves de CP autour de la signification du terme « grandir » et être en CM2. Après une découverte du matériel et la projection

d'extraits le matin pour se familiariser autour du vocabulaire filmique, la classe a été divisée en deux groupes (qui tournaient ensuite) : un premier groupe travaillait sur le son avec l'enregistrement de jingle pour le générique et le second groupe proposait à chaque élève de passer devant la caméra pour exprimer ce que signifiait l'idée de grandir et quels étaient leurs rêves. L'intervenante aimerait poursuivre le projet et revenir au sein de l'école quand ces élèves seront eux-mêmes en CM2.

Un dernier atelier a été mené par Jean-Baptiste Benoit pour une classe de CE2 de l'Ecole de Chargey-Les-Gray autour du court métrage *La rentrée des classes* de Jacques Rozier. Après ce temps de visionnement, la classe a été divisée en trois groupes et chacun se proposait d'inventer une petite saynète où les élèves pouvaient être à la fois devant et derrière la caméra.

Ces films d'ateliers vont être présentés de manière publique, notamment aux parents d'élèves, en janvier 2026 à l'occasion du Festival CinEclétiques, organisé par le collectif de spectateurs du Cinémavia de Gray.

Une participation financière était demandée aux écoles, à hauteur de 8,50€ par élève comprenant l'atelier et la séance en salle de cinéma. Bien entendu, les intervenants ont été rémunérés et défrayés pour la conduite de ces divers ateliers.

Pour cette action, l'APARR avait sollicité une aide de la DRAC à hauteur de 2500€ qui malheureusement n'a pas pu nous être attribuée cette année.

## La communication : APARR'té 2025

La communication en amont des Rencontres APARR'té s'est axée autour de documents papiers et à travers différentes interfaces numériques.

### La communication print

#### AFFICHE :

Pour le visuel de cette quatrième édition, nous avons fait appel à un nouveau graphiste : Lucien Rollin. Il lui a été demandé de créer un visuel qui s'ancre totalement dans le territoire du festival (la ville de Gray) et qui soit facilement accessible afin d'inclure le plus possible le grand public dans nos actions. Le graphiste a donc fait plusieurs propositions et nous avons retenus le visuel ci-contre. Un véritable travail d'illustration a été effectué, le graphiste a créé des personnages et éléments visuels clefs, que nous avons d'ailleurs pu détourner sur d'autres supports de communication (print et digitale) dans le but d'uniformiser l'identité de l'événement.

Un QRcode a également été intégré au visuel, avec un lien renvoyant directement sur notre site, pour permettre à toutes les personnes d'avoir un accès direct, via leur téléphone, à la programmation et aux informations pratiques.

**Le visuel s'est décliné en quatre types de documents :**

- **les affiches au format A3** : nous en avons fait imprimer 200 exemplaires (contre 500 lors de la dernière édition). Ces affiches ont été déposées dans les commerces et lieux publics de Gray ainsi que dans les villes et villages alentours.
- **les affiches publicitaires** : ces affiches, aux grandes dimensions, ont été imprimées spécialement pour l’affichage publicitaire de la ville de Gray.
- **une bannière publicitaire** : placée sur la façade du cinéma pour plus de visibilité.

## PROGRAMMES :

**Le programme grand public** : sous la forme d’un trois volets, ce programme a été réalisé afin de présenter les moments de la programmation ouverts au grand public. Cela représente un total de 6 pages sur lesquelles on retrouve : le visuel des rencontres, la programmation exposée chronologiquement ainsi que les diverses informations pratiques. Le graphisme et la mise en page de ce document ont également été réalisés par le graphiste Lucien Rollin pour une meilleure cohérence visuelle.

Ce programme a été imprimé en 1500 exemplaires (contre 2000 exemplaires lors de la dernière édition) à l’imprimerie du Château à Gy. Comme pour les affiches, ils ont fait l’objet d’une large distribution à Gray et dans les villes et villages aux alentours. Ce programme était également consultable directement depuis notre site internet, en version digitale.

→ Publipostage : affiches en format A3 et programmes grand public ont fait l’objet d’un envoi en nombre à destination de nos partenaires et de divers lieux culturels de la région.

**Le programme professionnel** : créé en interne à partir des éléments graphiques fournis par le graphiste, nous avons décliné le programme grand public en ajoutant tous les temps ouverts aux professionnels. Ce dernier est plus complet et précis que le programme tout public, il est donc également plus long. Ce programme a été majoritairement diffusé numériquement via notre site et notre lettre d’information. Il a également été imprimé par nos soins et mis à disposition en libre-service ou téléchargeable via des QRcode dans le cinéma, au moment de l’événement.

**Les programmes scolaires** : trois programmes différents ont été conçus et transmis par mail aux établissements scolaires de la Communauté de communes du Val de Gray (à retrouver en annexe):

- Un programme à destination des écoles élémentaires : élaboré en lien avec les intervenants sollicités et mis en page en interne, le programme a été transmis par mail aux écoles élémentaires de la Communauté de communes du Val de Gray ;
- Un programme à destination des collèges : élaboré par niveaux avec à chaque fois un programme de courts métrages de fiction et un documentaire long. Pour chaque proposition, une rencontre avec les membres de l’équipe du film était proposée ;
- Un programme à destination des lycées : avec deux programmes de courts métrages, une fiction longue et des documentaires.

## La communication numérique

En parallèle des différentes impressions, nous avons développé plusieurs actions phares sur nos médiums numériques pour communiquer sur les Rencontres.

- **Site internet** : une page dédiée à l'événement a été créée. Sur cette dernière on retrouve le visuel ainsi que les deux programmes en libre accès. A cela s'ajoute une mise en avant sur notre page d'accueil ainsi que dans notre agenda en ligne.
- **Animation des réseaux sociaux (principalement Facebook et Instagram) : posts et stories**, dans le but de faire connaître l'événement ainsi que sa programmation (avant, pendant et après l'événement). Nous avons régulièrement posté une série de visuels créés dans le respect de l'identité visuelle insaturée par le graphiste : 11 au total. Le post le plus visionné est l'annonce de la lecture de scénarios (972 visualisations / 23 likes) ainsi que le post de remerciement, posté à la fin de l'événement (1134 visualisations / 38 likes). Visuels ci-dessous. Aux divers posts s'ajoutent également les stories : vous pouvez les retrouver sur Instagram en story à la une : APARR'té #4.



- **Les événements Facebook** : pour faire connaître les Rencontres APARR'té, nous avons créé un événement Facebook général, mettant ainsi en avant les rencontres en elles-mêmes. S'ajoutent par la suite la création des événements « grand public », comme l'avant-première, la masterclass, la lecture de scénarios.
- **Bande-annonce** : réalisée en interne, une bande annonce a été diffusée sur les réseaux sociaux, et également en amont de l'événement lors des séances "classiques" au Cinémavia de Gray.
- **Cartons écran** : en plus de la bande annonce, plusieurs cartons écran étaient diffusés en amont des séances au cinéma durant le mois de septembre mais aussi avant les différentes séances durant les Rencontres APARR'té.

- **Un trombinoscope** : un trombinoscope était disponible sur notre site, depuis la page des Rencontres. Ce dernier fonctionne en lien avec notre annuaire des pros. Il était donc possible de faire apparaître les personnes ayant une fiche dans l'annuaire et ayant pris une accréditation. Ainsi, les internautes pouvaient voir qui serait présent aux Rencontres, sur quelle journée et même les contacter grâce aux contacts indiqués sur la fiche annuaire.

## La presse

Un dossier de presse a été envoyé par mail à plus de 50 contacts journalistiques. Il présentait toute la programmation et toutes les informations nécessaires à la compréhension et la mise en avant de notre événement. Ne pouvant organiser une rencontre spécialement dédiée à la presse (type conférence de presse), une invitation à un apéritif dinatoire (temps pros) se glissait dans notre mail et accompagnait notre DP. Aucun journaliste n'a répondu présent à cette invitation, même les journalistes locaux. On constate malheureusement un désintérêt global des journalistes pour ce type d'événement qui pourtant fait vivre et anime le territoire.

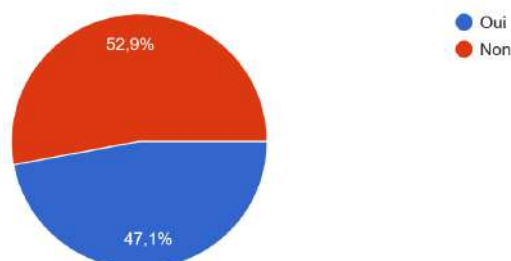
Les retombées sont toutefois légèrement meilleures que lors de la dernière édition. En plus d'une apparition sur le site de France 3 Bourgogne-Franche-Comté (notre partenaire) on retrouve divers articles concernant APARR'té dans : ma commune (article web) ainsi que l'Est Républicain (article web et papier) + des apparitions dans les agendas web (Le Progrès et l'Est Républicain).

## Questionnaire de satisfaction

Un questionnaire de satisfaction a été envoyé par mail à toutes les personnes présentes lors des Rencontres. Des QRcodes étaient également affichés dans divers espaces du Cinémavia lors de l'événement.

Ce questionnaire a été réalisé sur google Forms, au total il recueille les avis de 17 personnes (il est anonyme). Parmi les questions/réponses, voici un échantillon :

- Est-ce votre première participation à APARR'té ?



- Comment avez-vous connu APARR'té ? La majorité des personnes ont répondu : par bouche-à-oreille et/ou via l'APARR (newsletter, site internet, Jeudi de l'écriture).
- D'où venez-vous ? La majorité des personnes ont répondu venir du Doubs ou de Côte d'or.
- Aimerez-vous participer à une prochaine édition d'APARR'té ? 100 % de réponses positives.

## Bilan communication

La communication de l'édition 2025 des Rencontres APARR'té présente de bons atouts : nouvelle identité visuelle cohérente, déclinaisons print et digitales, présence sur les réseaux sociaux, innovation avec le trombinoscope/professionnels, réalisation et envoi d'un dossier de presse. APARR'té fidélise des adhérents de l'APARR mais permet également et surtout de se faire connaître par de nouveaux professionnels ainsi que par le grand public.

Des points peuvent cependant être améliorés :

- Renforcer les relations presse (le publi-reportage serait idéal mais cela représente un coût important).
- Améliorer l'engagement sur nos réseaux sociaux (les posts sponsorisés sont idéals mais représentent également un coût).
- Être plus accessible : problème en lien avec l'accessibilité du lieu de l'événement (dépendance de la voiture, trop difficile d'accès pour les étudiants par exemple).
- Travailler avec de nouveaux partenaires locaux et ainsi mieux s'inscrire sur le territoire où l'événement s'installe (parfois difficile à gérer depuis Dijon).

## En conclusion...

Cette seconde édition grayloise d'APARR'té a été l'occasion d'asseoir encore l'évènement auprès des professionnels de la région : preuve en est l'augmentation du nombre d'accrédités présents. Ce fut aussi le temps du « rôdage » de l'organisation : le fait de revenir dans des lieux connus, auprès de partenaires avec qui des habitudes de travail se sont installées, nous a fait gagner beaucoup de temps au moment de la préparation, et nous a apporté du confort pendant l'évènement.

L'implication des bénévoles a été démultipliée cette année : non seulement sur place, mais aussi lors des comités de programmation. Cette élaboration participative de l'évènement créé une véritable émulation au sein de nos adhérents, qui s'emparent de ces rencontres. Cependant, si l'adhésion des professionnels est de plus en plus importante, la participation du grand public patine et celle des scolaires est difficile à maintenir, posant des questions sur la portée de l'évènement pour le territoire. La présence d'élus graylois à plusieurs temps a montré leur intérêt, mais le bilan financier pâtit de l'absence de soutien financier des collectivités territoriales pour ces rencontres.

Nous remercions vivement tous nos partenaires, ainsi que toute l'équipe du CinéMavia, qui ont répondu présent au-delà de nos attentes et ont participé pleinement à la réussite de ces rencontres. Et si 2026 ne nous permet pas d'organiser une nouvelle édition, nous espérons que ces rencontres pourront à nouveau se tenir, car elles remplissent pleinement leur rôle de temps fédérateur de notre filière.